



Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

N° 53 Janvier - Février - Mars 2011



Bonne année – Gelukkig Nieuwjaar – Frohes Neujahr – Happy New Year

***Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE***



AIACE

Association Internationale des Anciens
des Communautés Européennes

Section Belgique

Sommaire n° 53

Janvier - Février - Mars 2011

❖ Editorial – Ten Geleide	2-3	✓ Europe dans le monde et culture	
	❖	• <i>Changement climatique et biodiversité</i>	23
❖ La vie de l'AIACE, Section Belgique		• <i>Le 4^e prix européen du livre</i>	25
• <i>Le Conseil d'administration au travail</i>	4		
• <i>Formation des bénévoles d'aide sociale</i>	5	❖ Questions générales	
• <i>Echos du CA de l'AIACE Internationale</i>	6	• <i>L'arrivée du grand âge</i>	27
• <i>Voyage à Istanbul</i>	7	• <i>Le web et notre intelligence</i>	28
• <i>Mystères de la Nubie (décembre 2010)</i>	9	❖ Que sont-ils devenus ?	
• <i>Dîner festif de Noël</i>	11	• <i>Attilio Stajano</i>	30
• <i>Les maisons de retraite</i>	11	❖ Ils nous ont quittés	31
• <i>Rémunérations et pensions. Arrêt de la Cour</i>	13	• <i>In memoriam, Yvonne Renard</i>	33
• <i>42^e Assises de l'AIACE à Riga en mai 2011</i>	16	❖ Brèves	
❖ Questions européennes		• <i>Strasbourg ou Bruxelles</i>	33
✓ L'Europe en crise		• <i>Kleinkinder lernen Fremdsprachen</i>	34
• <i>En berne, l'idéal européen ?</i>	17	• <i>Lu pour vous 'Lutetia'</i>	34
• <i>La métamorphose d'une crise.</i>	18	• <i>Nouveau site web, Section Belgique</i>	35
• <i>L'Europe face aux nouvelles puissances</i>	20		
• <i>Schmidt et l'Europe</i>	22	❖ Rions un peu	35

L'ECRIN, bulletin trimestriel de la Section Belgique de l'AIACE

Ont participé à ce numéro : Y. Demory, T. Detiffe, J.-P. Dubois, D. Guggenbühl, D. Hespel, R. Leray, P. Loir, J.-B. Quicheron, L. Schubert, J. Mateus Tique, A. Vanhaeverbeke

Bulletin gratuit diffusé aux membres

L'Ecrin a été envoyé aux ateliers de la Commission pour reproduction le mardi 25 janvier 2011

L'Ecrin et ses acteurs :

Directeur de la publication : André Vanhaeverbeke, Président de la Section Belgique

Rédacteur en chef, conception graphique et réalisation : J.-B. Quicheron, jbquicheron@gmail.com

Autres membres du Comité de rédaction : Yvette Demory, Daniel Guggenbühl, João Mateus Tique et Philippe Loir

Imprimé dans les ateliers de la Commission européenne

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410

Retrouvez-nous sur : http://www.aiace-be.eu/BE_ecrin.html

Editorial



Fin d'année : bilan et souhaits

Le nouvel an nous invite à faire un état des lieux et à nous interroger sur les perspectives 2011. Qu'en est-il, et que peut-on se souhaiter en termes de prospérité, de santé, et plus globalement de bonheur, s'agissant bien sûr de notre groupe de retraités?

Notre prospérité a été assurée : protégé par la « méthode », le pouvoir d'achat de nos rémunérations a relativement bien résisté à la crise. Mais il est vrai qu'on s'approche en 2011-12 d'une période de turbulences marquée par l'austérité budgétaire des Etats membres. Dans l'exercice de musculation qui s'annonce, nos collègues « actifs », qui ont intérêt à nous soutenir puisque nous sommes leur « devenir », devraient nous faire bénéficier de leur pouvoir de négociation. D'où l'importance de faire bloc avec eux. Sans cela, il ne nous resterait qu'à demander à certains d'entre nous de s'immoler devant le bâtiment du Conseil, et encore le jour d'un sommet !

Sur le plan de la santé, nous ne sommes pas mal non plus. Avec notre espérance de vie d'une vingtaine d'années à la retraite, nous faisons au moins aussi bien que, par exemple, les dignitaires de l'Eglise dont la longévité est enviée ! Mais il ne s'agit là bien sûr que de vérités statistiques, et il faut quand même vous souhaiter que votre parcours individuel y corresponde. Nous devons nous féliciter par ailleurs de pouvoir compter sur un système d'assurance maladie très efficace, bien qu'ici aussi des tensions apparaissent dues au vieillissement de notre population - près de vingt mille retraités - à des âges où les problèmes de santé se multiplient. Les coûts risquent donc d'exploser poussant à une réforme du système, qu'on n'espère pas trop douloureuse.

Aisance matérielle et bonne santé nous ouvrent évidemment de larges espaces de libertés individuelles : nous avons les moyens de « prendre du bon temps », par exemple de voyager, de ralentir les rythmes de vie, d'échapper au stress de la vie professionnelle, c'est la béatitude du vieux cheval qu'un paysan de mon village mettait au pré une fois qu'il ne pouvait plus tirer la charrue. Fin de vie douce et mélancolique d'un animal dont on n'attendait plus rien. Mais je ne crois pas que ce modèle convienne à notre société du troisième âge, à la fois pour des raisons individuelles, sociales et politiques. Nous voulons, pour la plupart d'entre nous, pouvoir garder un rôle, justifier d'une utilité, ne fût-ce par exemple qu'en assumant notre fonction de grands parents, en servant de « mentor » aux collègues moins expérimentés, en participant à des activités de bénévolat qui se multiplient partout. Nous y avons d'abord un intérêt personnel car garder des activités, malgré le vieillissement, nous aide à maintenir notre équilibre physique et psychologique contribuant à notre épanouissement. Nous y avons ensuite un intérêt social et politique car dans toute société, et dans la nôtre plus qu'ailleurs, il faut pouvoir établir son utilité, créer des valeurs, montrer que dans le bilan sociétal nous ne sommes pas un poids mort.

Dans les arbitrages à venir, ce type de raisonnement ne sera pas absent, même s'il n'est qu'implicite. Tout cela pour dire que les vœux de bonheur que nous nous adressons appellent bien sûr à la bienveillance des dieux, mais nous rappellent aussi qu'il nous appartient d'en créer les bases. Bonne année à vous tous

André Vanhaeverbeke
Président

Ten geleide



Einde jaar: balans en wensen

Nieuwjaar zet ons ertoe aan om een balans op te maken en ons af te vragen hoe 2011 er uit zal zien. Hoe staat het ermee, en wat mag men wensen qua voorspoed, gezondheid en meer in het algemeen, geluk, natuurlijk wat onze groep gepensioneerden betreft?

Onze welvaart is verzekerd: beschermd door de "methode" bleef de koopkracht van onze bezoldigingen vrij goed behouden ondanks de crisis. Maar in 2011-2012 naderen we wel een turbulente zone in het teken van budgetaire soberheid van de Lidstaten. Bij de krachtmeting die op handen is zouden onze "actieve" collega's ons mee moeten laten profiteren van hun onderhandelingssterkte. Zij hebben er alle belang bij ons te steunen, want wij zijn immers hun "toekomst". Vandaar het grote belang om één blok met hen te vormen. Zonder dat rest ons slechts enkelen van ons te vragen zich vrijwillig op te offeren vóór het gebouw van de Raad en dan bij voorkeur als er een top is!

Qua gezondheid gaat het ook vrij aardig, met onze levensverwachting van een twintigtal jaren na ons pensioen doen we het minstens even goed als de clerus die men benijdt om zijn lange levensduur! Maar dat zijn natuurlijk slechts statistische waarheden, en men moet U toch wensen, dat uw persoonlijke levensloop hiermee overeenkomt. Trouwens, we moeten van geluk spreken dat we op zo'n efficiënte ziekteverzekering kunnen rekenen, hoewel ook hier spanningen blijken door de vergrijzing van onze bevolkingsgroep – bijna 20.000 gepensioneerden op leeftijden waar zich steeds meer gezondheidsproblemen voordoen. De kosten dreigen dus de pan uit te rijzen en tot een hervorming van het stelsel te dwingen, die naar we hopen niet al te pijnlijk zal zijn.

Materiële welvaart en goede gezondheid bieden ons natuurlijk ruime persoonlijke vrijheid: wij kunnen ons "genot" veroorloven, zoals reizen, het levenstempo verlagen, vrij zijn van de stress van het beroepsleven. Met zoals de gelukzaligheid van het oude trekpaard, dat door een boer uit mijn dorp in de wei werd gezet toen het de ploeg niet meer kon trekken. Mild en melancholiek levenseinde van een dier waarvan men niets meer verwachtte. Maar ik geloof niet dat dit model geschikt is voor onze derde leeftijdmaatschappij, zowel om individuele als sociale en politieke redenen. De meesten onder ons willen een rol blijven spelen, hun nut bewijzen, ware het slechts door onze taak als grootouders te vervullen, door minder ervaren collega's als mentor te begeleiden, of door deel te nemen aan het alom opbloeiende vrijwilligerswerk. Allereerst uit eigenbelang, want ondanks de ouderdom actief blijven helpt ons ons lichamelijk en geestelijk evenwicht te bewaren dat bijdraagt aan onze ontplooiing. Verder hebben wij er ook sociaal en politiek gezien belang bij, want in elke maatschappij, en bij ons nog meer dan elders, moet men zijn nut kunnen bewijzen, waarde scheppen, aantonen, dat wij geen dood gewicht zijn op de maatschappelijke balans.

Bij de toekomstige keuzen zal dit soort redeneringen zeker een rol spelen, zij het slechts impliciet. Hiermee zij alleen maar gezegd, dat voor het geluk, dat we elkaar toewensen we natuurlijk een beroep doen op de welwillendheid van boven, maar dat het wel degelijk aan ons zelf is er de grondslag voor te leggen. U allen een heel goed jaar gewent.

André Vanhaeverbeke
Voorzitter

❖ La vie de l'AIACE Section Belgique

- **Le Conseil d'administration au travail**

Philippe Loir



Durant le dernier trimestre 2010, le nouveau programme d'activités culturelles et de voyages, sous la responsabilité de Thérèse Detiffe et d'Yvette Demory a été lancé et a rencontré un beau succès. A ce jour, presque tous les voyages proposés affichent complet, ou presque, que ce soit pour des voyages lointains, comme le Sénégal ou plus proches en Europe comme en Aragon, en Pologne ou dans la vallée de la Seine.

Le site d'information de la Section qui est resté trop longtemps immobilisé suite au départ de son webmestre est sur le point de renaître. Il a été réaménagé par un spécialiste et est en cours de chargement avec l'aide de Gilbert Lybaert. Il est réouvert depuis le 17 janvier 2011.

Le flot des demandes d'aide de la part des collègues en difficulté ne se tarit pas. Au début décembre notre help-desk avait déjà enregistré 160 demandes depuis le début de l'année. Elles ont toutes reçu un suivi de la part des membres du groupe des bénévoles d'aide sociale. Ces derniers ont bénéficié de trois jours de formation organisés spécialement par les services de la Commission (voir ci-dessous).

Un effort permanent est fait pour améliorer l'aide de la Section envers nos adhérents qui recherchent une maison de repos et pour pouvoir leur indiquer des maisons existantes qui semblent présenter, suivant nos critères, des garanties de sérieux et de confort. Les recherches de Ian Collison permettent d'ajouter désormais deux maisons se trouvant dans la périphérie bruxelloise d'expression flamande. D'autre part, nous sommes, avec l'aide d'Eliane van Tilborg, toujours à la recherche de nouveaux projets de qualité. Parmi les propositions que nous avons reçues, nous avons sélectionné deux projets qui peuvent répondre à nos critères. Nous avons invité par courrier nos membres à en prendre connaissance lors d'une présentation effectuée par les sociétés réalisatrices.

Des membres du Conseil d'administration ont assuré la représentation de la Section lors du CA international du mois d'octobre (voir ci-dessous).

L'Écrin, sous la responsabilité de son comité de rédaction présidé par Jean Bernard Quicheron maintient son rythme trimestriel de publication. Le présent numéro est le dernier publié dans le cadre de la mandature du Conseil d'Administration actuel puisque lors de la prochaine Assemblée Générale, le 18 mars prochain, un nouveau CA sera élu. La préparation de cette AG ainsi que des élections représentent une grosse affaire sur les plans administratif et organisationnel ; elle nécessite de la part de tout le secrétariat un travail précis et méticuleux qui s'accomplit sous l'active responsabilité d'Yvette Demory.

- **Formation des bénévoles d'aide sociale**

Philippe Loir

Les bénévoles de la Section Belgique ont eu le privilège de servir de cobayes à la première formation organisée par la DG Relations Humaines, représentée par Monique Théâtre, dans le cadre du partenariat entre l'AIACE et la Commission, avec comme objectif de les aider à assumer efficacement leur tâche d'aide sociale. Vingt-trois bénévoles, très demandeurs, parmi lesquels, grand progrès, presque 1/3 d'hommes, se sont retrouvés pour une formation durant trois jours en octobre dans les salles du SC29.

C'est Maître Buekenhoudt, avocat-conseil de la Commission qui a assuré le volet juridique de la formation en présentant les aspects légaux liés à la fin de vie : administration provisoire des biens, donations, testaments, héritages. Il a fait prendre conscience aux participants des nombreuses sources d'information disponibles. Le conseil, martelé par Maître Buekenhoudt, est que chaque pensionné doit effectuer le plus tôt possible les démarches juridiques le concernant, lui et sa famille, pour que les ayants droits ne se trouvent pas brusquement dans une situation difficile à gérer et coûteuse en termes de droits à payer. Pour tous les problèmes complexes, notamment pour les biens situés en dehors de la Belgique, il est recommandé de consulter gratuitement l'avocat-conseil de la Commission en prenant rendez-vous par téléphone au 02. 296 66 00. (Pour rappel, chaque membre de l'AIACE a tout intérêt à remplir, et à mettre en évidence chez lui, les formulaires établis par la Section et qui ont été remis à chacun : « Information pour les proches » et « Que faire en cas de décès »).

La deuxième journée portait sur les aspects psychologiques des relations entre les bénévoles et les personnes en difficulté. Elle était animée par un psychologue spécialisé et comportait un double aspect, d'abord théorique sur les notions d'assertivité et de validation, puis pratique avec des jeux de rôle. Ces derniers mettaient les participants dans les conditions réelles pour trouver une solution à une situation difficile vécue par une personne en difficulté.

Durant la troisième journée les assistantes sociales, Claudia Onnen et Karina Vermeersch ont rappelé les différentes aides sociales dont peuvent bénéficier les pensionnés et leurs conditions d'octroi.

Ces journées de formation se sont révélées très utiles. Elles ont eu de plus le mérite de souder l'équipe des bénévoles qui savent pouvoir trouver, les uns auprès des autres, conseils et soutiens.

- **Echos du Conseil d'administration international de l'AIACE**

Philippe Loir

Les 18 et 19 octobre, Thérèse Detiffe et Philippe Loir ont représenté la section Belgique au Conseil d'Administration international.

Le point le plus important qui y a été discuté concerne tous les fonctionnaires et pensionnés : la défense de nos pensions. L'AIACE veut pouvoir peser sur les prochaines discussions de la Commission avec les autorités budgétaires sur le sujet des rémunérations et plus particulièrement sur l'application de la «méthode» en 2010 et 2011 et son renouvellement en 2012, thème auquel s'ajoute plus spécifiquement pour les pensionnés, le renouvellement de la méthode de calcul de l'équilibre actuariel des pensions en 2013.

Le contexte économique étant difficile et peu favorable aux dépenses publiques, notamment en faveur des fonctionnaires européens, l'AIACE estime que, forte de ses 8.500 adhérents et de l'expertise de ses membres, elle doit se présenter comme un interlocuteur averti auprès de la Commission, du Président Barroso du Vice-président Šefčovič et de la Direction générale HR. Son objectif pour le moment est de faciliter la préparation des propositions de la Commission de façon consensuelle avec les syndicats de toutes les Institutions. Dans cet esprit, le CA a approuvé l'envoi d'une lettre au président Barroso et au vice-président Šefčovič, accompagnée du mémorandum explicatif établi par Ludwig Schubert déjà publié dans le précédent n° 52 de l'Écrin.

Lors de ce même CA, une étude récente d'Eurostat sur les implications budgétaires à long terme du coût des pensions a été présentée. Elle projette à l'horizon de 50 ans les divers éléments dont on peut disposer actuellement sur le coût des pensions en analysant l'impact de la réforme du Statut du personnel de 2004. Il ressort de l'étude qu'en 2058 le coût des pensions pour l'ensemble du personnel des Institutions s'élèverait à 2.250 millions d'euros avec la réforme et à 3.300 millions d'euros sans la réforme, soit une différence de 1.050 millions d'euros. Elle prouve que, comme le recherchait ses initiateurs, la réforme de 2004 aura un impact considérable à la baisse sur le coût des pensions.

Une présentation par Pierre Blanchard des travaux du RCAM a confirmé, par ailleurs, l'état préoccupant de la Caisse Maladie. Notre régime maladie est en déficit depuis 2008 en raison notamment du nombre élevé des recrutements d'agents contractuels dont les salaires moins élevés génèrent moins de cotisations pour la Caisse Maladie. Jusqu'à présent, les réserves de la Caisse ont servi à combler le déficit mais ce n'est qu'un expédient temporaire et des décisions devront être prises prochainement soit pour baisser le niveau des prestations, soit pour augmenter les cotisations du personnel et celles des Etats-membres cotisants. C'est un dossier à surveiller.



La deuxième partie de la réunion du CA est toujours consacrée à une rencontre avec les responsables des services de la Commission qui gèrent les dossiers des pensionnés. Cette rencontre était attendue car c'était la première fois que le CA rencontrait les nouveaux responsables qui ont remplacé récemment nos interlocuteurs habituels à la compétence reconnue, Mme Deshayes (PMO), M. Promelle (Caisse maladie), M Luis Sanudo (Pensions) partis simultanément de leurs services pour cause de pension ou de mutation.

Le nouveau directeur du PMO, Stephen **Quest**, a tracé les grandes lignes de l'action future de sa direction : se concentrer sur la qualité et l'efficacité pour faire mieux, réduire les retards des paiements en devenant plus productifs, communiquer et écouter....

M. Giuseppe **Scognamiglio**, nouveau chef de l'unité Assurances maladie a proclamé avec vigueur qu'il voulait nous servir mieux et qu'il resterait joignable. Après ces généreuses déclarations d'intention, dont on peut espérer qu'elles seront suivies d'effet, des réponses ont été apportées à des questions précises concernant essentiellement les autres Sections que la Belgique : appels d'offre pour la médecine préventive, problèmes des agios retenus par des banques en Grèce (pas de la responsabilité du PMO), preuve pour les pensionnés de leur appartenance au RCAM au moyen d'une carte d'identification : question non encore résolue.

- **Voyage à Istanbul au mois d'octobre 2010**
Thérèse Detiffé



L'annonce du voyage à Istanbul avait provoqué de nombreuses inscriptions nous incitant à former deux groupes à se suivre à un jour d'intervalle. Deux groupes au sein desquels a régné une très bonne ambiance créée aussi bien par les habitués de nos voyages que par les nouveaux venus.

Byzance, Constantinople, Istanbul. Nos guides nous ont fait toucher du doigt l'histoire à travers le temps de cette ville par une visite de lieux, de monuments, de paysages dont les noms nous étaient plus ou moins connus, mais qui maintenant nous sont devenus familiers.

Notre premier contact nous a permis de réaliser l'étendue de cette ville de près de 15 millions d'habitants. Une agréable petite croisière nous a fait longer les rives européenne et asiatique de la ville traversée par le Bosphore. Nous nous sommes davantage consacrés à la partie européenne, car c'est là où se trouvent les quartiers anciens. La partie européenne est elle-même coupée en deux par la *Corne d'Or*, bras de mer et port naturel que les Grecs avaient déjà exploité.

Ce n'est pas en quelques lignes que l'on décrira toutes les splendeurs de cette ville d'Istanbul. Les jours que nous avons passés nous ont cependant permis de voir les admirables peintures et céramiques byzantines à fond d'or de l'*Eglise du Saint Sauveur*, de ne savoir où poser le regard

dans l'immense *Sainte Sophie*, tour à tour église, mosquée et maintenant musée, d'être éblouis par les faïences d'Iznik dont la couleur donne son nom à la *Mosquée bleue*, unique mosquée au monde à être flanquée de six minarets. Nous avons rêvé devant les différents bâtiments, cours, kiosques, mosquées du *Palais de Topkapi*, résidence officielle des sultans jusqu'en 1839, date après laquelle le *Palais de Dolmabahçe* pris la relève. Celui-ci avec ses nombreuses salles où foisonnent l'or, les cristaux, de merveilleux tapis et ses jardins, est aussi fastueusement agencé et décoré que Topkapi. A l'extérieur des murs de la vieille ville, nous avons découvert la *Mosquée* en marbre blanc d'*Eyub* du nom du porte-étendard de Mahomet tué à cet endroit. A ses pieds, sur le versant de la colline se dessine un cimetière musulman avec près de 10.000 tombes, parfois très anciennes, qui confèrent un caractère étrange à ce haut lieu de pèlerinage.

C'est sur cette colline que nous nous sommes arrêtés au *Café Pierre Loti* où l'auteur écrit de nombreuses pages durant les fréquents séjours qu'il y fit. Dans la *Mosquée de Soliman le Magnifique*, nous avons pu assister à une impressionnante séance de derviches tourneurs.

Nos guides nous ont aussi fait connaître le *Marché aux Epices* et le *Grand Bazar*, plaque tournante sur la Route de la Soie, et, pour chaque repas, nous ont conduits dans des restaurants servant essentiellement une excellente cuisine turque.



- **« Les mystères de la Nubie » du 3 au 9 décembre 2010**

Yvette Demory



« Le véritable chemin pour aborder ces monuments conçus pour être vus du Nil et approchés du Nil est d'emprunter le fleuve. Dans ces conditions, les temples apparaissent entourés de leur contexte poétique et livrent leur message en provoquant ainsi la plus belle émotion artistique voulue... Ces temples sauvés attendent un tourisme respectueux, recherchant la calme harmonie et sachant mesurer l'opportunité exceptionnelle offerte par ce voyage unique sur le Nil nubien devenu le lac Nasser... ».

Christiane Desroches-Noblecourt
Inspecteur général des Musées de France

Loin des sites envahis par le tourisme, la croisière sur le lac Nasser d'Assouan à Abou Simbel présente un visage inattendu de l'Égypte pharaonique, celui de la Nubie, témoin d'une éternité de pierres brûlées par le soleil du désert. Sauvés des eaux, une vingtaine de temples témoignent de la grandeur de Ramsès II, fondateur de la plupart d'entre eux.

Pendant 4 jours, le MS « Kasr Ibrim », l'un des deux plus luxueux bateaux autorisés à croiser sur le lac, fut notre résidence dont le décor soigné, la prévenance du personnel de bord et la gastronomie contribuèrent à nous faire vivre une expérience inoubliable dans un lieu édénique.

Né de la construction du Grand Barrage d'Assouan en 1960, le Lac Nasser est le plus grand lac artificiel du monde ; il s'étend sur 350 km en Nubie égyptienne et 150 km en Nubie soudanaise. Engloutissant la Basse Nubie, il menaçait de faire disparaître à jamais les temples nubiens sous les eaux. Suite à l'appel international lancé en 1968 par l'UNESCO pour la sauvegarde des sites, les sommes nécessaires furent réunies qui permirent le démontage de +/- 20 temples qui furent déplacés et remontés plus loin, à l'abri des eaux. Il faut saluer ici la magnifique prouesse des ingénieurs grâce à qui les amoureux de belles choses peuvent visiter maintenant ces lieux replacés dans le silence généreux et envoûtant du désert.



La croisière est le seul moyen d'atteindre les sites. Car sans embarcadère où amarrer le long des côtes ? Le bateau pose l'ancre près du site historique vers lequel les voyageurs se dirigent en chaloupe accompagnés de leurs gardes armés.

L'époque assurément n'était pas à la bousculade ! De plus, Thérèse avait négocié l'occupation totale du navire par notre groupe de 80 personnes et dans les sites déserts, seuls nous attendaient les gardiens en compagnie de la faune, de la flore et des insectes locaux.

Plus que d'autres, des moments d'intense découverte d'un pays dont on parle peu sinon pour en souligner l'extrême misère, mais qui possède un patrimoine considérable et une élite intellectuelle remarquable, marqueront nos souvenirs tels que par exemple : la visite nocturne et privée du **Musée égyptien du Caire**, ce temple de l'archéologie, qui nous retint 2 heures durant derrière nos guides intarissables ; le spectacle « sons et lumières » du **Temple de Philae**, sauvé des eaux par un formidable exploit technique, nous transporta d'émotion sous un beau ciel étoilé ; le ravissant **Musée de Nubie** à Assouan, la **pyramide de Dahchour** (*1^{ère} pyramide parfaite de l'histoire égyptienne*) construite dans le désert, la mosquée **Ibn Tulun** *authentique merveille d'élégance, de grandeur et de rigueur mathématique* conservée dans *son intégrité originelle* depuis 905 et son voisin le surprenant **Musée Gayer-Anderson** du major britannique qui restaura deux maisons du XVII^e siècle pour y abriter ses précieuses acquisitions et enfin le succulent déjeuner pris dans le quartier de Khan el-Kalili au célèbre **Café El Fichoui** où l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz (1^{er} Prix Nobel de littérature arabe en 1988) s'inspira de la vie du petit peuple du Caire pour mettre en scène les personnages de ses nombreux romans.



Mais le plus merveilleux certainement fut l'approche silencieuse du temple d'Abou Simbel au rythme lent du ms « Kasr Ibrim » où nous distinguons les 4 colosses de pierre du Grand Temple. Ce chef d'œuvre de Ramsès II, submergé par les eaux du Nil, fut remonté au jour à 100 mètres au-dessus de son emplacement initial, découpé en 1.042 blocs numérotés dont certains pesaient 2 tonnes. Son voisin, le temple dédié à Nefertari, son épouse bien-aimée, fut lui aussi sauvé.

Malgré notre grande fatigue due aux horaires de vol très matinaux, la cadence des visites et parfois leur difficulté, il ne fait pas de doute que cette semaine passée sous les doux rayons de Râ nous permettra de traverser l'hiver qui nous attend ici, le cœur rempli de souvenirs couleurs de désert, de ciel bleu et de soleil.



- **Dîner festif de Noël, vendredi 17 décembre 2010**

Yvette Demory

Malgré les conditions climatiques peu engageantes, une centaine de membres de la section Belgique ont répondu ce soir-là à l'invitation lancée par la section de fêter Noël autour d'un repas de réveillon dont la préparation a été animée par Thérèse Detiffe et son équipe.



Lors de l'apéritif, le Président, dans son discours, invita à la fête après avoir remercié les bénévoles œuvrant au bon fonctionnement de la Section et se félicita des succès rencontrés par les activités animées par Thérèse et Yvette. De son côté, sollicitant les invités, Didier Hespel lança un appel à s'inscrire nombreux aux Assises de Riga organisées par l'Internationale en Lettonie du 15 au 21 mai prochain.

Puis, réunis dans la cafeteria du Berlaymont élargie pour l'occasion, les convives prirent place, par 10, autour des tables joliment décorées par le personnel d'Eurest, nombreux à déambuler dans la salle pris par l'atmosphère bon enfant qui régnait parmi les convives. Il faut dire que les vins et les plats, dignes d'un restaurant étoilé, ont largement contribué par leur qualité au bien-être général.

La dernière bouchée avalée, l'ultime gorgée savourée, le DJ du jour, Gilbert Lybaert (trésorier de la section), emmena sur la piste de danse les accros aux rythmes.

Ailleurs, on se congratulait, échangeant les vœux traditionnels de fin d'année en prenant congé les uns des autres pour rentrer chez soi avant la nouvelle chute de neige annoncée.

- **Les maisons de retraite**

Ian Collisson



Dans notre liste des maisons de retraite, on ne trouve que des établissements jugés au moins satisfaisants par un ou plusieurs membres de l'équipe de l'AIACE Section Belgique qui s'en occupe. Depuis la dernière publication de la liste, nous avons élargi notre recherche aux zones néerlandophones du pays et deux adresses sont déjà incluses dans la mise à jour publiée, comme auparavant, sur la dernière page du présent numéro de « l'Écrin ». D'autres sont en attente de visite d'évaluation, mais nous espérons rattraper ce retard pendant les prochains mois.

Le nombre de personnes qui nous ont contactés pour un avis ou pour une aide directe a augmenté sensiblement en 2010 et l'on s'attend à la poursuite de cette tendance. Récemment,

nous avons aidé avec succès plusieurs ex-collègues quant à leur choix d'établissement dans des cas d'urgence et dans des situations où les listes d'attente dans les homes étaient très longues. En particulier, si vous habitez seul(e) et si vous êtes sans famille, soyez assuré que, face à un cas spécifique, même urgent, nous pourrions examiner la situation ensemble, soit par téléphone, soit dans nos bureaux, soit chez vous en cas d'immobilité.

Vous pouvez contacter le Secrétariat au 02/295.38.42 ou 02/296.48.24 les matins à partir de 9 heures 30 ou par e-mail à AIACE-BE@ec.europa.eu , à mon attention.

Comme toujours, vos suggestions concernant les maisons de retraite de qualité que vous connaissez seront les bienvenues !

• **Situation des inscriptions aux activités de la section Belgique 1^{er} semestre 2011**

7 février	Causerie « AGGABS »	
15 au 26 février	Voyage au Sénégal	complet
19 février	Cirque « Le Carré curieux »	
3 mars	Causerie : « Dessiner avec son cerveau droit »	
18 mars	Assemblée générale avec élection du nouveau CA	
4 au 10 avril	« Les charmes cachés de l'Aragon »	
3 au 5 mai	Petit séjour en France, à Provins <i>(un second séjour sera programmé en mai 2012)</i>	complet
13 au 18 juin	« Sur les traces des chevaliers teutoniques » <i>(un second voyage sera programmé en juin 2012)</i>	complet
22 au 29 juillet	Croisière Paris-Honfleur avec CroisiEurope	complet



- **Rémunérations et pensions. Arrêt de la Cour de Justice et suites**
Ludwig Schubert

1) Rappel

Le 23 décembre 2009 le Conseil, en se référant à la crise financière et économique, a décidé à l'unanimité de ne pas appliquer correctement la 5^{ème} Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions (Annexe XI du Statut). Au lieu d'accorder l'adaptation de 3,7% qui reflète l'évolution de juillet 2008 à juillet 2009 dans les 8 pays membres de l'échantillon (c'est-à-dire, les six pays fondateurs de l'Union Européenne plus le Royaume Uni et l'Espagne) retenu par lui-même dans le Statut, le Conseil n'a accordé qu'une adaptation de 1,85%. C'était une violation manifeste du Statut des fonctionnaires et la Commission, suivie par le Parlement, a décidé dès le 6 janvier 2010 d'introduire un recours en annulation à la Cour de Justice de l'Union Européenne, ce qui a été fait le 22 janvier 2010.

Ce scénario n'est pas nouveau. En effet, lors de la première application de la première Méthode en décembre 1972, le Conseil a refusé d'appliquer la Méthode qu'il avait décidée lui-même en mars de la même année. En introduisant un recours contre le Conseil, la Commission Mansholt a pu terminer un mouvement de grève de grande ampleur du personnel actif. L'arrêt de la Cour est intervenu après cinq mois, le 5 juin 1973 (Affaire 81/72) : il condamne le Conseil « pour violation de la confiance légitime du personnel ».

Cette fois-ci, l'arrêt de la Cour n'est intervenu qu'après 10 mois, le 24 novembre 2010. Cet arrêt (Affaire C-40/10) est aussi clair et favorable à la Commission, au Parlement et au personnel que le premier. Il constate que le Conseil aurait dû respecter le Statut, que la clause d'exception de l'article 10 de l'Annexe XI du Statut ne pouvait pas s'appliquer et il fait l'historique des cinq Méthodes successivement décidées de 1972 à 2004 en soulignant que leur objectif était de « maintenir des relations harmonieuses entre les institutions européennes et leurs fonctionnaires et autres agents. Or afin que cet objectif puisse être atteint, il est nécessaire que le Conseil se conforme à l'Annexe XI du Statut » !

2) Appréciation

L'arrêt de la Cour du 24 novembre 2010 est **une grande victoire du droit**. Il met en évidence que, dans les relations du personnel actif et post-actif avec le Conseil, le droit s'applique même contre une décision unanime du Conseil ! Ceci très important pour les anciens. Nos droits acquis en matière de pensions sont particulièrement bien précisés en termes juridiques dans le Statut et ses Annexes VIII et XII (cf. l'article sur nos pensions dans l'Écrin N°52 et la lettre et son annexe adressée par le Président de l'AIACE internationale au Président M. Barroso ainsi qu'au Vice-président M. Šefčovič - reproduites dans le VOX n°86 -). Une attaque contre ces droits acquis pourrait être suivie d'un nouveau recours et d'une nouvelle condamnation du Conseil par la Cour de Justice.

3) Suites

- a) La mise en œuvre de l'arrêt de la Cour, après quelques tergiversations de certaines délégations, a été effectivement décidée par le Conseil le 13 décembre 2010. Le rappel de 18 fois $1,816\%^1 = 32,688\%$ des traitements ou pensions en vigueur entre juillet 2009 et décembre 2010 a été versé aux pensionnés à la fin de l'année 2010. Le rappel du personnel actif, pour des raisons techniques et budgétaires, sera versé en deux tranches fin 2010 et début 2011. Le versement des intérêts de retard à partir de janvier 2010 (on parle de 4,5% par an) a été promis pour le mois de mars 2011.
- b) L'adaptation annuelle au 1.7.2010 des traitements et pensions de base a été décidée par le Conseil le 20 décembre 2010. Le pourcentage d'adaptation initialement prévu de 0,4% a été diminué à 0,1% suite à la prise en considération d'une erreur concernant le chiffre français qui n'avait pas encore été découverte à temps l'année dernière. Une augmentation rétroactive des fonctionnaires allemands intervenue dans la période de référence et d'autres corrections du chiffre allemand potentiellement en notre faveur n'ont plus pu être pris en considération. Il faudra y revenir en 2011 ! Le décompte de cette décision n'a plus été payé fin 2010. Pour les pensionnés, il s'agit de 6 fois + 0,1%. Pour le personnel actif, le calcul sera plus compliqué du fait que la cotisation à la pension, suite à l'augmentation résultant de l'arrêt de la Cour, augmentera de 11,3% à 11,6% au lieu de diminuer à 11% ; en outre il faudra tenir compte pour les actifs de l'augmentation automatique du prélèvement spécial (Art. 66 bis du Statut). La diminution des coefficients correcteurs pour certains pays posera des problèmes supplémentaires lors de la mise en œuvre de cette adaptation. La Commission a annoncé vouloir étaler dans le temps l'effet d'éventuels rappels négatifs élevés.
- c) Déclarations au procès verbal du Conseil

La décision du Conseil du 20 décembre a été accompagnée de trois déclarations :

- (1) Les délégations du Danemark et de l'Autriche votent contre la proposition ; elles sont opposées par principe à la Méthode, compte tenu du niveau élevé des traitements dans les institutions de l'UE.
- (2) La délégation de la Slovénie vote pour la proposition, mais estime que les dépenses liées à l'adaptation des rémunérations en 2011 devraient être financées par un redéploiement au sein de la rubrique 5 « Administration » du budget.
- (3) Le Conseil en se référant à la crise économique et financière demande à la Commission, sur la base de la clause d'exception (Art.10 de l'Annexe XI du Statut), de présenter des propositions appropriées en temps voulu pour que Parlement européen et Conseil puissent les examiner et les adopter avant la fin de 2011. En outre, le Conseil charge le COREPER, à l'avenir, d'examiner la situation chaque année fin janvier afin de déterminer s'il convient de présenter à la Commission une demande d'appliquer la clause d'exception de la Méthode.

¹ Le pourcentage de 1,816% appliqué aux traitements et pensions qui ont été augmentés de 1,85% en décembre 2009 conduit à une augmentation totale de 3,7% ce qui avait été dû en 2009 sur base de la Méthode ($1,0185 \times 1,01816 = 1,037$).

Cette déclaration du Conseil appelle un commentaire à la lumière de la situation économique et sociale actuelle de l'UE. Il est vrai que la crise était grave en 2008 et 2009, mais en 2010 et 2011 l'UE, sauf certains pays membres à problèmes particuliers, se trouve dans une reprise économique ; la plus grande économie nationale de l'UE se trouve même dans un « boom » ! En outre, la crise n'est plus soudaine, elle couve déjà depuis plusieurs années et est devenu manifeste depuis 2008. Les données objectives mettent en évidence que la crise n'est pas due à une évolution salariale trop rapide, mais bien à un dérèglement des marchés financiers. La chancelière allemande, en octobre 2010, a même fait appel aux partenaires sociaux *leur demandant* de conclure des conventions collectives plus élevées afin de contribuer à la fois à une répartition plus juste des revenus et au soutien de la demande interne ! Dans la mesure où, par effets secondaires liés notamment aux problèmes budgétaires de certains pays, l'évolution salariale dans le secteur public est affectée, la « Méthode » reflète cette évolution comme c'est déjà clairement visible lors de l'adaptation annuelle de 2010 (les 0,1%). Si ces données ne changent pas au cours de l'année 2011, il ne paraît pas possible d'appliquer la clause d'exception de la Méthode !

4) Conclusion et perspectives

En 2010, le bon fondement de la Méthode, la clarté juridique de notre Statut et l'arrêt de la Cour ont permis de redresser une décision arbitraire du Conseil. Mais plusieurs nouvelles menaces se profilent déjà.

- (a) Le 11 novembre 2010, le Groupe Statut du Conseil a formulé une attaque tous azimuts contre notre régime de pensions en demandant à la Commission des propositions fondamentales de révision d'ici la fin 2011. Il paraît que la présidence belge a mis ce document (provisoirement ?) au « frigo ». Mais, il paraît que ce genre d'idées couve toujours à différents endroits.
- (b) Le 31 décembre 2012, l'Annexe XI du Statut (la Méthode) et le 30 juin 2013, l'Annexe XII du Statut (le mode de calcul de l'équilibre actuariel de notre *régime de pensions*) *expirent*. D'ici là, la révision de ces textes doit être négociée. Au fond, il s'agit de vérifications techniques. Mais dans le climat actuel, il est à craindre que ces négociations aboutissent à des conflits majeurs qui risquent être existentiels non seulement pour l'avenir de notre régime des pensions, mais aussi pour l'avenir même du Service public européen.

Que pouvons-nous faire face à ces risques ? Nous devons mettre en évidence tous les bons arguments qui plaident en faveur de la Méthode et de notre régime de pensions. Ces arguments sont extrêmement solides et *ce sont* les anciens qui ont la capacité et la mémoire pour contribuer à établir efficacement un dossier convaincant. Nous devons soutenir les organisations syndicales des actifs afin qu'elles réalisent une unité aussi large que possible en vue de mobiliser, s'il le faut, l'ensemble du personnel. Nous devons convaincre et soutenir la Commission qui maintient le monopole de proposition et qui a tout intérêt à défendre un Service public européen permanent, indépendant et capable de faire face aux défis du 21^{ème} siècle. Et finalement, nous devons nous efforcer *de* convaincre le nombre le plus élevé de membres du Parlement et de délégations au Conseil, ces deux institutions étant, selon le Traité de Lisbonne, les décideurs en matière de Service public européen.



Tous à Riga !!

Comme vous le savez déjà, les prochaines Assises se tiendront à Riga du 15 au 21 mai 2011.

Ce sera l'occasion de découvrir un pays et une ville inconnus de la plupart et qui valent vraiment le déplacement.

Riga peut s'enorgueillir d'un centre historique largement intact depuis l'époque hanséatique (même si en partie reconstruit après la seconde guerre mondiale) et d'une collection impressionnante de bâtiments Art Nouveau (même s'il s'agit d'une déclinaison différente de celle que nous connaissons à Bruxelles). La ville a également conservé un grand nombre de superbes anciennes maisons en bois, dont beaucoup ont été restaurées. Elle offre également le plus grand marché alimentaire d'Europe. Le tout dans un périmètre accessible en un quart d'heure à pied (mais gare aux pavés !).

Le programme des festivités et des excursions permettra de découvrir l'architecture et la culture locale, y compris gastronomique (mais oui ! et une mention tout particulière pour le dîner de gala qui sera vraiment exceptionnel, de même que la fête de clôture dans un cadre magnifique) et brassicole.

Pour participer à ces Assises, le Comité d'organisation a négocié une formule « tout compris » (ou presque) qui est très avantageuse au vu de l'offre (le montant comprend la demi-pension, trois soirées exceptionnelles et les réunions, sans frais supplémentaires). Ne tardez donc pas à vous inscrire, soit sur le site des Assises (<http://www.aiace-assises-europa.eu/>), soit sur papier (le magazine VOX contenant le programme et le formulaire d'inscription a été distribué ou est en cours de distribution). Une copie papier peut toujours être obtenue auprès du Secrétariat international.

AirBaltic avait promis des tarifs spéciaux, mais l'offre n'est pas nécessairement la plus intéressante et – malgré des négociations poussées – il n'y a pas de vols intéressants entre Bruxelles et Riga les dimanche 15 et samedi 21 mai (sauf à 7h du matin dans ce dernier cas !) ; pas de problème si on voyage un autre jour de la semaine. Mais il existe d'autres possibilités,

certes avec escale (notamment avec Lufthansa), que Artion peut proposer à des tarifs avantageux (à condition de ne pas tarder !!)

Si vous voulez en savoir plus sur Riga, vous trouverez sur notre site quelques sites utiles et intéressants ainsi que des articles sur le pays, son histoire et sa langue.

Mes collègues et moi-même espérons vous voir nombreux à Riga en 2011.

Didier Hespel
Président du Comité d'organisation des Assises

❖ Questions européennes

✓ *L'Europe en crise*

• **En berne, l'idéal européen ?**

Daniel Guggenbühl



Le titre de cet article peut paraître quelque peu provocateur. En effet, pour la grande majorité d'entre nous, les anciens, la réponse est claire : l'Europe est non seulement une nécessité mais il faut aller plus loin dans l'intégration. Le monde change autour de nous et l'Europe doit être forte et unie si elle veut relever le défi de la mondialisation et affronter une compétition mondiale croissante.

Si nous posons la question d'un idéal européen «en berne», c'est que l'Union européenne peine toujours à convaincre ses propres citoyens et, fait plus inquiétant, que l'adhésion de l'opinion à l'idée européenne est en recul, phénomène qui s'est encore accentué sous l'effet de la crise économique et financière. La nouvelle impulsion que devait donner à l'Europe le traité de Lisbonne fut un accouchement particulièrement douloureux : les référendums négatifs dans trois Etats membres sur le projet de traité constitutionnel obligèrent nos dirigeants à modifier ce projet de façon à le rendre plus acceptable mais le résultat final, avec sa structure institutionnelle complexe sinon opaque, ne semble pas être de nature à emporter l'adhésion massive de nos citoyens.

Pour s'en rendre compte, il suffit de consulter l'Eurobaromètre 2010 publié en août de l'année dernière. Dans l'ensemble de l'Union, seuls 42% des citoyens font confiance à l'Union européenne (48% un an auparavant). On est frappé de constater que le degré de confiance est particulièrement faible dans les six pays fondateurs, à l'exception de la Belgique, avec des taux de 39% en France et de 37% en Allemagne. Dans ce dernier pays, le



recul du soutien a perdu 10 points en l'espace d'un an. Bien sûr, la crise est passée par là avec une certaine accentuation des problèmes sociaux et le doute quant à la solidité de la monnaie commune. L'Europe n'apparaît donc pas comme le remède à la crise. Les réflexes nationalistes auxquels nos dirigeants cèdent trop souvent ont aussi leur part de responsabilité. Les taux de confiance les plus élevés ont été enregistrés en Estonie, Slovaquie, Roumanie et au Danemark.

Le mystère demeure quant à la question de savoir ce que toute cette population eurosceptique souhaiterait mettre à la place de l'Union européenne. Le repli sur le cadre national ? C'est loin d'être sûr, car on a noté que le taux de défiance à l'égard des gouvernements ou des parlements nationaux est encore plus élevé, puisqu'il se situe respectivement à 66 et 62%. On peut donc parler d'une crise de confiance généralisée à l'égard des institutions, qu'elles soient nationales ou européennes. C'est le vote populiste qui émerge en définitive de cette crise comme le gagnant.

Il a souvent été dit que l'Union européenne est plus populaire à l'extérieur qu'à l'intérieur. Pour l'Amérique latine, par exemple, elle apparaît comme un modèle à suivre. Plusieurs candidats des Balkans occidentaux attendent d'être admis comme membres, les négociations sont en cours avec la Croatie et même avec la Turquie. Mais il ne faut pas se dissimuler les regards critiques que certains analystes jettent sur l'état de l'Union. En octobre 2010, nous avons noté un de ces regards, particulièrement critique, celui du professeur américain Charles Kupchan² qui, tout en considérant l'Union européenne comme «l'une des réalisations les plus formidables et les plus improbables du XXème siècle», estime sans détour qu'elle est maintenant à l'agonie. Les principaux symptômes selon Kupchan ? La renationalisation de la vie politique, l'élaboration mouvementée du traité de Lisbonne et son résultat ou l'élargissement, trop rapide, effectué en 2004. Il faudrait, selon lui, une nouvelle génération de dirigeants capables de redonner vie au projet européen.



Parler d'«agonie» est assurément exagéré. On peut cependant se poser des questions lorsqu'on observe que le pessimisme prévalant parmi nos propres citoyens rejoint le regard critique d'un observateur étranger.

- **La métamorphose d'une crise**
João Mateus Tique



Tout le monde ou presque, s'accorde à situer l'épicentre de la crise aux Etats-Unis et aux pratiques utilisées dans ce pays par certaines institutions financières pour se débarrasser des créances plus que douteuses qu'elles avaient octroyées de façon magnanime dans le secteur immobilier en pariant sur une inévitable augmentation des prix.

La dissémination de la crise au niveau mondial est l'exemple type de la mondialisation et de l'interdépendance du système financier et du fonctionnement des marchés sans aucune

² Professeur de relations internationales à l'université de Georgetown (Washington). Cf. Le Monde du 14.10.2010.

supervision efficace et ce, malgré les recommandations d'un G 20 plein de bonnes intentions mais sans aucun pouvoir réel d'intervention.

Le sauvetage des banques aux Etats-Unis et en Europe était nécessaire mais il se fait en déviant les capacités de financement des Etats vers le comblement du trou bancaire au détriment du financement de l'économie et en créant à son tour de nouveaux trous formés par l'accroissement considérable des déficits publics, eux-mêmes alourdis par les charges de la dette qui ne cesse d'augmenter, gonflée par des taux d'emprunt sans aucune mesure avec ceux pratiqués deux ans auparavant.

Le décor était dès lors planté pour l'apparition de la crise économique et surtout sociale car, la mise en route de plans de rigueur devenait une nécessité et une exigence pour rassurer les marchés qui agissent en maîtres de la situation. Il est évident que les mesures de restriction ne sont pas ressenties de manière uniforme par les diverses économies européennes et de ce point de vue il serait incorrect de dire que la rigueur budgétaire était dans tous les cas un frein à la croissance économique. La santé économique d'un pays dépend beaucoup de sa compétitivité externe, ce qui est le cas de l'Allemagne, par exemple.



Du point de vue social, la situation est aggravée par les réductions drastiques des dépenses publiques opérées dans certains Etats membres, qui affectent en premier lieu une fonction publique parfois pléthorique et dans ce cas, la consommation baissant inévitablement, la récession ne manque pas le rendez-vous.

Nous sommes ainsi arrivés au moment actuel où il ne faut absolument pas laisser les maillons faibles de l'Union, devenir la proie sans défense des spéculateurs qui pariaient déjà sur l'écroulement de la zone euro et pourquoi pas pour certains, sur la fin de l'aventure européenne.

L'attitude solidaire des membres de l'Eurogroupe en agissant sur le court terme avec une intervention concertée du Fonds Européen de Stabilisation Financière et du FMI a surpris plus d'un spéculateur sur le terrain, même s'ils ne l'avouent pas. Elle sera suivie à moyen et long terme par la création d'un Mécanisme financier permanent de prévention et d'intervention sur les crises financières qui ne manqueront pas de faire surface dans le futur, car les spéculateurs resteront toujours à l'affût de la moindre faiblesse.

On pourrait croire que l'adoption rapide de ces mesures et leur mise en pratique allait tout d'un coup aider à la solution des problèmes de liquidité des Etats les plus vulnérables et enfin calmer les esprits. C'était sans compter avec un des aspects les plus sournois et les plus insaisissables de la crise : celui de la confiance à retrouver.

Il faut d'abord retrouver la confiance en nous-mêmes ce qui n'est pas une mince affaire dans un climat morose où le scepticisme et les populismes de tout bord sont de retour. Mais ce qui est le plus important et le plus difficile à la fois, est de communiquer à l'extérieur cet esprit de confiance retrouvée avec des messages simples, forts et non controversés.

Les débats susceptibles d'éclairer les citoyens européens sur ces problèmes qui nous concernent tous devraient être plus fréquents, aussi bien au niveau des parlements nationaux que dans les organisations diverses de la société civile, si nous ne voulons pas que les messages de mauvais augure prennent le pas sur les discours responsables qui vont dans le sens de l'Histoire.

- **L'Europe face aux nouvelles puissances**

René Leray



L'année 2010 a été fertile en évènements politiques et économiques qui ont mis à l'épreuve la solidarité européenne ainsi que ses facultés à jouer un rôle dans un monde qui voit l'émergence rapide de nouvelles puissances. Notre collègue René Leray, qui a été membre du cabinet du Président Jacques Delors et spécialiste des questions de sécurité à la DG Relex, est depuis sa retraite professeur aux Facultés universitaires St Louis à Bruxelles. Il nous livre ses réflexions sur l'Europe face aux nouvelles puissances.

Ce thème est tout à la fois au centre de l'actualité européenne et internationale (voyages officiels et déclarations du président chinois en France ou au Portugal dans un contexte de crise de l'euro... , réunions et déclarations du G20, sommet de l'Alliance atlantique, sauvetage de la Grèce et de l'Irlande, réunions de crise du conseil européen, réforme du traité de Lisbonne...) et, plus profondément, au cœur d'un processus de grande amplitude de redistribution de la puissance dans le monde.

Ce mouvement, que certains (Hubert Védrine par exemple dans son ouvrage intitulé « le temps des chimères 2003-2009 ») comparent à une « tectonique des plaques », est engagé depuis plus de vingt ans déjà. Il pose deux questions essentielles : celle de la construction d'un nouvel « ordre mondial », celui mis en place au lendemain de la seconde guerre mondiale craquant de toute part, et celle de la contribution de l'Europe à la définition de ce nouvel ordre, question elle-même inséparable de la solidité et de l'efficacité de ce qu'il est convenu d'appeler la « gouvernance européenne ».

Force est de constater que l'une ne saurait aller sans l'autre. Pour jouer un rôle effectif dans la définition d'un nouvel ordre international, l'Europe se doit de démontrer qu'elle bénéficie elle-même d'une gouvernance efficiente.

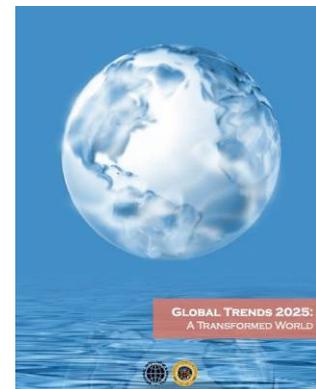
Prétendre le contraire serait se bercer d'illusions. Si l'on décide de prendre pour point de départ la fin de la guerre froide et de la division de l'Europe, et plus précisément pour les besoins de la présentation, le discours dans lequel le président américain proposait en juin 1989 que les Etats-Unis et l'Union européenne s'attellent à cette tâche en constituant un « partnership dans le leadership », il faut bien reconnaître que nous sommes loin du compte.

Au lieu d'un nouvel ordre nous avons plutôt ce que Tzvetan Todorov nomme dans un petit livre qui mérite d'être lu et médité un nouveau « désordre international », avec après des

guerres sanglantes (ex- Yougoslavie, Irak deux fois, génocide au Rwanda, Afghanistan, Soudan et Somalie...), des attentats terroristes d'une ampleur et d'un type inédits (New-York septembre 2001, Madrid...), des crises financières aux lourdes conséquences économiques et sociales (Argentine, Asie, crise des « subprimes »...).

Au lieu d'une gouvernance européenne forte et convaincante, nous avons assisté au rejet par deux pays fondateurs du projet de traité constitutionnel (au terme d'une triste saga institutionnelle allant de Maastricht à Nice en passant par Amsterdam) puis au repêchage de ce projet sous forme d'un traité de Lisbonne dit simplifié mais qui déjà... se révèle insuffisant (mise en place d'un mécanisme de solidarité financière au sein de la zone euro) sur fond de discussions budgétaires et financières étriquées (budget pour 2011 et prochain cadre financier). Il y a donc effectivement urgence si l'on veut qu'une Europe crédible puisse jouer un rôle autre que déclaratoire dans la construction d'un nouvel ordre international qui ne soit contraire ni à nos intérêts ni à nos valeurs fondamentales.

Comme l'a fait remarquer fort justement Monsieur Van Rompuy dans une récente conférence, « il n'y a pas de droit acquis dans l'histoire » ni pour l'Europe, ni même pour l'Occident, et il n'est pas certain – cette fois-ci en opposition avec les propos de Monsieur Van Rompuy lors de la même conférence à Sciences Po Paris - que l'Europe ait appris « le secret de l'usage intelligent du temps ».



Il n'est plus possible de se bercer avec des formules lénifiantes comme celle figurant dans la Déclaration de Laeken de décembre 2001 « forte de son expérience réussie d'intégration économiques et politiques par des voies pacifiques – sans guerres ni hégémonies... (l'Europe) doit jouer un rôle de premier plan dans un nouvel ordre planétaire... celui d'une puissance capable d'encadrer la mondialisation selon les principes de l'éthique ».

Il convient d'être à la fois plus modeste et plus réaliste. Sans vouloir minimiser au contraire le formidable « acquis » de l'intégration européenne (paix durable, primauté du droit européen et méthode communautaire, marché intérieur et liberté de circulation, monnaie unique, élection et pouvoirs du Parlement européen, élargissement à l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale...) reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire, ne serait-ce que :

- mise en place d'une véritable gouvernance macro-économique et budgétaire ;
- mise en place d'un budget européen digne de ce nom ;
- restauration du lien avec le citoyen de plus en plus perplexe et distant ;
- maîtrise durable des approvisionnements énergétiques et en ressources rares ;
- construction d'une politique étrangère et de sécurité commune allant au-delà de la gestion civile et militaire des crises ;
- surtout capacité d'assurer, seuls si nécessaire, notre sécurité et notre défense.

Pour que de substantiels progrès puissent être accomplis rapidement dans cette voie, l'Europe devra peser et éviter d'être mise « hors jeu » et aider à ce que les G20, G7, G8 soient plus que des paravents derrière lesquels d'autres décideront en fait des « affaires du monde ».

- **Helmut Schmidt et l'Europe**

Daniel Guggenbühl

Helmut Schmidt, aujourd'hui âgé de 92 ans, a été chancelier de la République fédérale d'Allemagne de 1974 à 1982. Pendant son mandat et grâce à sa bonne entente avec Giscard d'Estaing, la Communauté européenne a réalisé quelques avancées décisives, en particulier la mise en place du Système monétaire européen et de l'ECU, le précurseur de l'Euro. Ce gros fumeur, économiste de formation, n'a pas l'habitude de parler la langue de bois, ses déclarations dans les médias et ses articles dans Die Zeit trouvent généralement un certain retentissement dans l'opinion. En décembre 2010, il a accordé une interview au journaliste David Marsh pour le compte de l'Official Monetary and Financial Institutions Forum³ dont nous donnons ci-après quelques éléments qui nous paraissent significatifs.

Schmidt fait d'emblée une constatation qui a été reprise par de nombreux médias : l'Europe manque actuellement, à quelques rares exceptions près, de dirigeants ayant une maîtrise suffisante des questions nationales et internationales. Jacques Delors semble être pour lui un modèle de référence. L'ancien chancelier reste « totalement favorable » à l'idée d'une monnaie unique mais estime que la zone euro aurait dû être limitée à un petit groupe de pays; elle aurait surtout dû être accompagnée de règles de conduite appropriées. En effet, le pacte de stabilité et de croissance a pour lui le grand défaut de ne pas avoir force de loi. Dès le départ, il a été enfreint par la France et par l'Allemagne. Schmidt estime que les excédents des comptes courants de l'Allemagne, qui ont tendance à devenir permanents, ne constituent pas véritablement un avantage, car ce que le pays obtient en échange de ses ventes de marchandises, « c'est de la monnaie de papier qui sera un jour dévaluée ».



A terme, Schmidt voit émerger de facto, au sein de l'Union européenne, un noyau dur de pays ne se limitant pas à la monnaie commune et dans lequel il voit des pays comme l'Allemagne, la France, l'Autriche ou la Suède.

Dans le même ordre d'idées, notre ancien collègue Pierre Defraigne, directeur exécutif de la Fondation Madariaga-Collège d'Europe, a donné début décembre 2010, à Bruxelles, une causerie qu'il a placée sous l'intitulé « Nouveaux dilemmes économiques et monétaires pour l'Union européenne ». Defraigne n'a pas caché que les réponses de l'Union à la crise sont trop faibles, l'Union n'arrive pas, selon lui, à contrôler les marchés financiers et à les « ramener dans leur lit ». Elle a, certes, sa monnaie unique, mais elle n'est pas un espace de politique économique, le problème de la gouvernance économique n'est pas réglé et la question de l'emploi est laissée aux Etats membres. Defraigne estime que la minute de vérité est arrivée pour l'Europe à un moment où d'autres continents se positionnent en concurrents et où la « guerre des continents » menace. La seule issue pour l'Europe est de devenir une véritable fédération.



3 Interview publiée dans Le Monde du 8 décembre 2010

✓ *Europe dans le monde et culture*

- **Changement climatique, biodiversité et thon rouge,**
Jean-Pierre Dubois



D’octobre à décembre 2010 se sont tenues trois conférences internationales qui sont étroitement liées et qui, à des degrés divers, ont traité à l’environnement et à la protection de l’homme et de la nature.

La plus spécifique est celle de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l’Atlantique (Citca), qui s’est tenue à Paris en novembre 2010. Il s’agit de reconstituer le stock de thon rouge qui menacerait sinon de disparaître. Les 48 membres de l’Organisation se sont mis d’accord sur un quota de 12.900 tonnes pour 2011, ce qui se situe par bonheur dans la marge préconisée par les scientifiques précisément pour rendre possible la reconstitution des stocks d’ici à 2022. Evidemment, ce quota est critiqué par les écologistes qui sont en faveur d’un quota maximum de 6.000 tonnes ou même de la suspension de toute pêche ; et ce d’autant plus qu’il est difficile d’évaluer les prises illégales, sans doute largement pratiquées. L’Union avait adopté une position commune basée sur le statu quo (en raison de positions divergentes entre Etats membres). La Citca a aussi décidé de protéger plusieurs espèces de requins victimes de surpêche. La France, l’Espagne et l’Italie totalisent ensemble près de 56% des quotas.

Quelques semaines auparavant (fin octobre), les 193 Etats signataires de la Convention sur la diversité biologique signaient à Nagoya, au Japon, sous l’égide des Nations unies, un Protocole sur la biodiversité, qui lie « protection de la biodiversité » et « survie de l’humanité ». Cet accord improbable est considéré comme un succès, sans doute par rapport à la perspective d’un échec qu’on croyait assuré. Le rythme actuel d’extinction des espèces est considéré comme sans précédent depuis la disparition des dinosaures il y a 65 millions d’années. Cet accord constitue donc un pas capital pour la protection des espèces menacées. Un plan stratégique est adopté dont la mesure la plus importante est l’accroissement considérable des surfaces terrestres (17%) et marines (10%) protégées et la restauration de 15% des écosystèmes dégradés. L’Union européenne a joué un rôle important mais a refusé de s’engager sur une contribution financière ; le calcul des besoins est repoussé à 2012. Les Etats-Unis ne sont pas partie à l’accord.



Enfin, un Protocole dit « ABS » a été adopté, dont le but est d’empêcher les pratiques de biopiraterie pratiquées par des firmes pharmaceutiques dans les pays du Sud, et touchant les animaux, les plantes et les micro-organismes. La création de zones marines protégées, passant de 1 à 10 %, favorise les poissons et les habitats marins. Les forêts ont été laissées de côté mais c’est la Conférence de Cancún qui s’en occupera et l’on aperçoit la forte complémentarité entre ces trois événements de portée mondiale où l’Union a joué son rôle, même si les divisions et

divergences d'intérêt entre Etats membres ont affaibli ses positions de négociation et l'ont sans doute empêchée de faire la différence. .

C'est ce qui s'est passé lors de la 16e Conférence des Nations unies sur le climat à Cancún, en décembre, qui s'est cependant terminée par un succès aussi relatif qu'inattendu. Les Etats (y compris les pays émergents) confirment officiellement qu'il faut une réduction drastique des gaz à effet de serre pour éviter une hausse des températures dépassant 2%, mais sans un accord sur un pourcentage précis. Des révisions périodiques sont prévues. Les pays en développement et émergents soumettront des rapports tous les deux ans sur leurs émissions et les mesures prises. Un « Fonds vert du climat » sera créé avec une dotation future de 100 milliards de dollars annuels ; la déforestation sera freinée (mécanisme de réduction des émissions dues à la déforestation) et on conservera ainsi des pièges à carbone tout en protégeant la biodiversité ; des transferts de technologie auront lieu vers les pays du Sud.

Mais l'avenir du Protocole de Kyoto, qui s'achève en 2012, n'est pas clairement abordé. Personne ne conteste que les mesures adoptées soient par elles-mêmes totalement insuffisantes pour limiter les émissions, d'autant plus que l'accord ne constitue pas un cadre légalement contraignant. La Commissaire Connie Hedegaard a d'ailleurs déclaré: « Un long chemin reste à parcourir avant d'atteindre un accord légalement contraignant ». L'Union européenne n'a pas peut-être joué le rôle moteur qui aurait pu être le sien, malgré les efforts louables de la Présidence belge. L'Union, qui s'est engagée à réduire ses émissions de CO2 de 20% en 2020 par rapport à 1990, n'ira jusqu'à 30% que si les autres prennent le même engagement et qu'advient-il du mécanisme de développement propre dont les dérives sont constatées et le principe même discutable ?



Sushis au thon rouge

L'ensemble de ces négociations met surtout en évidence la lenteur des avancées institutionnelles, basées sur le consensus et l'unanimité, par rapport à la rapidité, confirmée par les données scientifiques récentes, des changements intervenant dans la biodiversité et le climat. Ces évolutions de la nature, dont dépend notre vie à tous, méritent cependant mieux que des accords obtenus à l'arraché comme par surprise, non contraignants et fragilisés par l'incertitude permanente sur leur avenir.

Après l'échec de la précédente Conférence de Copenhague sur le climat, les Etats voulaient se rassurer sur leur capacité à progresser sur ces questions dans le cadre des Nations unies. Mises en perspective, ces trois négociations ont rempli ce rôle avec l'entrée dans le jeu des pays en développement et des pays émergents, ce qui a même fait dire à un commentateur qu'« à Cancún, les pays émergents ont sauvé les Nations unies plus que le climat ». La Chine, qui est devenue en 2009 le plus gros émetteur mondial de CO2, est incontournable, d'autant plus qu'elle devient leader dans les énergies renouvelables et peut donner la prééminence à la compétition économique sur la coopération climatique. Beaucoup reste donc à faire, et en particulier, donner une suite au Protocole de Kyoto, seul instrument juridique contraignant pour le moment. Ce sera la tâche de la prochaine Conférence qui se tiendra fin 2011 à Durban en Afrique du Sud.

- **Le 4^e prix du livre européen**
Jean-Bernard Quicheron

Mercredi 8 décembre 2010 a eu lieu la remise du 4^e prix du Livre européen au Parlement européen à Bruxelles.

Jacques Delors est le président du comité de parrainage du prix du Livre européen. Comme il le dit « ... Les créateurs de ce prix voulaient avant tout que l'on réfléchisse à l'Europe : son histoire, ses valeurs, ses diversités, ses conflits et ses convergences ... Ils ont démontré que cette Europe bousculée par l'histoire, possède d'énormes ressources pour assurer sa survie, son destin et son rayonnement ».



Étaient présents à cet événement fascinant une brochette de personnalités européennes, Jerry Buzek, Président du Parlement européen, Martin Schulz, Président du Groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates du Parlement européen. Volker Schlöndorff, réalisateur et écrivain allemand bien connu, était le président du jury. J. M. Barroso et Jorge Semprún étaient aussi à la tribune. Le maître de cérémonie était Jean-Marie Cavada, dirigeant avec maestria le déroulement des opérations. Sur une présélection de 8 romans et 7 essais, deux écrivains ont été sélectionnés et primés. Le prix s'élève à 10.000 € pour chacun des deux lauréats.

Les 4^e prix du livre européen ont été décernés à **Roberto Saviano** - > et **Sofi Oksanen**. L'écrivain italien a été salué pour son **essai** *La beauté et l'enfer* (paru chez Robert Laffont) tandis que la romancière finlandaise a été distinguée pour son **roman** *Purge* (paru chez Stock). La salle Anna Lindh était bondée et le service de sécurité était sur les dents. En effet, Roberto Saviano, après la parution de son livre « Gomorra » a été condamné à mort par la Camorra napolitaine et est constamment accompagné de gardes du corps, ce qu'il supporte difficilement.



Certains discours furent particulièrement émouvants, notamment celui de Martin Schulz révélant que sa première activité professionnelle fut d'être libraire et d'insister sur l'importance qu'avait le livre dans la famille Schulz, notamment pour ses enfants. J. Delors fit part de toute l'admiration qu'il ressentait pour Jorge Semprún qui, à 83 ans, n'a rien perdu de son enthousiasme pour l'Europe, résistant pendant la seconde guerre mondiale puis déporté à Buchenwald, dont il est revenu, comme par miracle.

Jorge Semprún, écrivain, scénariste et homme politique espagnol, fut particulièrement touché par cet hommage du président Delors, il se peut même que ses yeux se soient humectés, tant le souvenir des horreurs qu'il a vécues l'a marqué et le hante encore.

Roberto Saviano intervient alors dans un langage simple, dépouillé mais convaincu. Il tient un discours émouvant où il reconnaît que l'attribution de ce prix dans les murs du Parlement européen est capitale pour lui. Il est clair, ajoute-t-il, que le problème mafieux n'est pas qu'italien mais que la mafia est une organisation internationale. Il se sent bien plus écrivain que criminologue ou « mafiologue ».

Le prix vient le consoler en quelque sorte d'une souffrance qu'il ressent ainsi que de nombreux autres Italiens, celle de devoir subir les pires accusations, à savoir de diffamer son pays pour la simple raison qu'il raconte les contradictions qui se produisent sur le sol italien. « Je raconte le mal pour le combattre », dit-il. L'Europe qui parle tant de langues ne parvient pas à parler une seule langue pour lutter contre les organisations criminelles.

Il ajoute devant le Parlement européen que l'Italie a besoin de l'Europe, car avoir plus d'Europe signifie avoir plus de démocratie. Mais l'Europe ne doit pas penser qu'elle est exempte de mafias, loin de là. Les organisations criminelles ont gangrené toute l'Europe et on le découvre lorsqu'elles ont gagné et occupé la place. Elles disposent d'énormes quantités de liquidités qu'elles recyclent, profitant du besoin gigantesque de liquidités dû à la crise actuelle. L'économie souterraine est peut-être finalement plus importante que l'économie visible. Il ajoute « Une journée comme celle d'aujourd'hui me permet de croire en ce que disait Victor Serge - en dépit de tout, la vérité existe ».

Dans la catégorie roman, l'écrivaine finlandaise **Sofi Oksanen** -> a été distinguée pour son livre «*Purge*», déjà récompensé en France par le prix Femina étranger. Douleuruse exploration des traumatismes de l'histoire estonienne.



«*Purge*» se passe en Estonie. Le roman fait l'aller-retour entre le temps des polices politiques et celui des organisations criminelles. Sofi Oksanen a connu les deux. Jeune Finlandaise d'origine estonienne, elle a vécu de sordides instants, la lutte des femmes contre les barbaries machistes et celle du trafic d'êtres humains au lendemain de la chute du communisme.

Quand elle était jeune, on fuyait tantôt les nazis, tantôt les Soviétiques. Sofi Oksanen, pour sa part, a lancé un appel à tous les « **nerds** »⁴ du monde à soutenir Wikileaks et l'Europe à le protéger, « *au nom de la justice et des valeurs européennes : liberté de parole et droits de l'homme.* »

⁴ Un « **nerd** », dans le domaine des stéréotypes de la culture populaire, est un terme anglais désignant une personne solitaire et intelligente, à la fois socialement handicapée (mais pas toujours isolée car un nerd peut conserver une vie sociale) et passionnée par des sujets liés à la science et aux techniques.

❖ **Questions générales**• **L'arrivée du grand âge***Jean-Bernard Quicheron*

Souvent les aînés, lorsqu'ils atteignent le grand âge, ne prennent pas les dispositions nécessaires pour aménager leur environnement. Bref aperçu de la situation

Il est difficile de se préparer psychologiquement et techniquement à l'arrivée du grand âge. Allons-nous ou vais-je vivre dans un appartement, rester dans ma maison et l'aménager ? Ces questions sont difficiles car souvent nous reportons la décision, espérant échapper à la diminution de notre mobilité, un peu comme si y penser anticipativement risquait d'amener le malheur.

Pourtant, la question va se poser avec de plus en plus d'acuité au fil du temps et va concerner un nombre croissant de personnes. Les personnes âgées ont un caractère bien trempé et celles qui vivent longtemps encore plus, car il faut parfois pouvoir lutter contre les pertes d'autonomie, de mémoire, d'audition, de vision, etc..

Or, les accidents domestiques peuvent être lourds de conséquence pour la personne âgée. En France, d'après une enquête réalisée par TNS SOFRES⁵, en 2009, 3 millions d'aînés ont fait une chute dans l'année, 1,5 million au moins deux chutes. Ceci entraîne 500.000 consultations médicales et 125.000 hospitalisations (fractures et lésions à la hanche et à la tête) et environ 20.000 décès annuels en France. Plus grave encore, seul ¼ des plus de 70 ans a aménagé son logement pour faire face au grand âge. Or, c'est à partir de 70 ans que peuvent commencer les réels soucis de santé qui risquent d'être définitifs. 78 % n'ont pas l'intention de faire quoi que ce soit avant que les problèmes n'arrivent. Pourtant, c'est lorsque l'on est encore valide qu'il faut déjà prendre des dispositions. Dans ce contexte, on peut citer l'exemple d'un couple (72 et 70 ans) qui a décidé d'équiper le rez-de-chaussée de sa maison de façon à pouvoir y vivre exclusivement sans devoir monter à l'étage.

Bien entendu, ce créneau économique est exploré par des entreprises prêtes à offrir divers services tels que domotique⁶ de surveillance de l'aîné – détecteur de gaz, de fumée, de température extrême, automatisation de l'éclairage qui suit vos déplacements dans l'habitation, médaillon de téléassistance autour du cou permettant un appel de détresse, etc.. Des services de téléassistance peuvent être offerts à des prix raisonnables.

⁵ Institut international d'études marketing et d'opinion

⁶ La **domotique** est l'ensemble des [techniques](#) de l'électronique, de physique du bâtiment, d'automatismes, de l'informatique et des télécommunications utilisées dans les bâtiments

Bien des systèmes sont testés actuellement, tels que des produits créés en Allemagne comme un bracelet mesurant en permanence vos paramètres vitaux et les transmettant à une centrale ou un système d'urgence. Bref, la domotique gérontechnologique est en route.

Ces techniques vont vite poser problème, car elles peuvent interférer fortement avec la vie privée, donner bonne conscience aux voisins, aux enfants et petits-enfants qui se fieront à la technique, alors que souvent l'aîné recherche aussi une compagnie humaine le rassurant et lui garantissant une intervention sûre dans les cas d'urgence. Rappelons à cet égard les conseils prodigués par l'AIACE quant à votre préparation sur le plan administratif, aux testaments et aux décisions en matière de successions.



Si nous préférons nous en remettre aux machines plutôt qu'aux hommes, alors nous n'avons pas choisi les bonnes solutions. Le débat ne fait que commencer. En tout état de cause, il n'y a pas de solution miracle, car chacune est individuelle mais une chose est certaine, les seniors doivent anticiper l'arrivée du grand âge.

- **Le web modifie-t-il notre intelligence⁷ ?**

J.-B. Quicheron

La question est de savoir si la Toile nous rend plus ou différemment intelligents. Le débat reste large et ouvert mais agite les milieux des internautes.

Ceux d'entre vous qui ont enseigné dans le cycle secondaire ou supérieur auront certainement remarqué que les jeunes ne réfléchissent et n'apprennent pas de la même manière que nous. J'ai par exemple constaté que la nouvelle génération estudiantine a du mal à concevoir la structure logique d'un exposé écrit (avec introduction, corps et conclusions). De plus, faire la synthèse lui est parfois difficile, probablement parce que ces exercices ne s'enseignent plus au secondaire, voire à l'université.

En soi, rien d'étonnant à cela ! Je me rappelle mes dernières années passées à la Commission où courriels, coups de fil, réunions de coordination de dernière minute, demandes de collègues frappant à la porte étaient telles qu'il m'était très difficile de planifier sérieusement une journée. J'occupais mes journées à faire ce que je n'avais pas prévu du tout. Heureusement, l'on n'écoutait pas la radio ou de la musique, sinon la distraction aurait été absolue.

Est-ce que les nouvelles technologies améliorent ou détériorent nos capacités cognitives ? Voilà un grand débat qui ne manquera pas de faire couler beaucoup d'encre et de susciter maints commentaires.

Nicholas Carr⁸ déclare qu'auparavant, il lui était facile de procéder à la lecture profonde de livres. Désormais, habitué à une lecture rapide, parfois non séquentielle (à cause des hyperliens), il a du mal à poursuivre sa lecture, car au bout de 3 pages d'un livre, il s'agite et

⁷ Nicholas Carr, asking "Is Google Making Us Stupid? July 2008 Issue, The Atlantic. What the Internet is doing to my brains ? <http://jseiger.com/2010/06/28/the-shallows-what-the-internet-is-doing-to-our-brains-nicholar-carr/>

⁸ Nicholas G. Carr (né en 1959) est un écrivain américain qui a publié des livres et des articles sur la technologie, les entreprises et la culture. Il a été formé au [Dartmouth College](#) et à la [Harvard University](#)

perd le fil. « Auparavant, j'étais un plongeur dans une mer de mots, désormais, je fends la surface comme un pilote de jet-ski. » dit-il.

Les avis divergent terriblement sur l'influence qu'auraient sur notre intelligence tous les nouveaux outils technologiques, les uns disant que cela développe nos qualités cognitives, les autres prétendant que nos capacités de concentration et de réflexion s'éroderaient.

Le débat est lancé. Ce qui est frappant, c'est que chacun n'a plus une minute à perdre, il n'y a plus de place pour la flânerie, la réflexion basée sur le recul. On vit dans l'instant, dans l'immédiateté, dans l'hyperactivité. Regardez bien les gens dans le métro, ils ouvrent leur GSM dès qu'ils le peuvent, écoutent des chansons en format MP3 ou bien jouent sur leurs téléphones mobiles. Le piéton bruxellois est souvent un automobiliste pressé, sortant en courant de sa voiture, parfois avec un gsm à l'oreille, courant pour faire une course. Monsieur Toulemonde est devenu un hypercitoyen, un hyperpiéton, un hypertéléphonant, un hyperpressé vous bousculant sans s'excuser. Un peu comme si l'agitation empêchait de réfléchir, de se poser des questions, de vivre sa vie en toute conscience !



Il est clair que toutes les sources consultées sur internet nous fournissent une pléthore d'informations, nous absorbons plus facilement que les autres celles qui nous intéressent vraiment ou celles qui titillent notre curiosité. Encore qu'ici intervienne la communicabilité d'un message. Marianne Lederer⁹, dans son ouvrage intitulé « La traduction simultanée - fondements théoriques » déclare : " *Un texte dont le sens est inaccessible à certains lecteurs est un texte qui exige des connaissances et une expérience que ceux-ci n'ont pas; (...). Je ne peux lire un livre de physique nucléaire que si je possède des connaissances de physique suffisante pour pouvoir y intégrer ma lecture et donc en saisir les unes après les autres les unités de sens* ». (Lederer 1978).

Nous ne sommes pas égaux devant le savoir, devant internet, il est donc difficile de tirer des conclusions claires à propos des capacités de lecture des nouvelles générations. Pour pouvoir connaître les effets précis de toutes ces technologies, nous devrions mener des études profondes de cas ciblés. Or, ces études n'ont pas encore été réalisées.

Il se peut en revanche que les experts du web soient moins érudits que leurs aînés car ils ont moins lu, moins analysé¹⁰. Evitons de croire pour autant que les nouvelles générations seraient plus bêtes que celles de leurs aînés, ceci ne peut pas être vrai. Tout ensemble de population connaît son lot de personnes intelligentes, et peut-être même que l'enseignement généralisé et l'utilisation des nouvelles technologies permettent de faire accéder davantage de personnes à la connaissance.

A cet égard, citons le texte suivant lu sur Internet¹¹ de Martine Dubreucq¹² qui nous révèle quelque chose qui semblerait inédit : « *Dans le Phèdre de Platon, Socrate craignait déjà le*

⁹ Lederer, Marianne (1978). « La traduction simultanée - fondements théoriques. » Paris: Université Paris- Sorbonne

¹⁰ Mark Bauerlein is an English professor at [Emory University](http://www.emory.edu) and the author of 2008 book *The Dumbest Generation: How the Digital Age Stupefies Young Americans and Jeopardizes Our Future*

¹¹ http://www.fle.fr/index-page-cartable_prof_mars2009.html

¹² Responsable ressources pédagogiques FLE (français langue étrangère) en ligne, Formatrice de formateurs TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) [Montpellier- Languedoc-Roussillon - France](http://www.montpellier-languedoc-roussillon.fr)

développement de l'écriture pour ses élèves, alors perçue comme un substitut à la connaissance que l'on accumulait dans sa tête. Les gens ne se reposeraient-ils pas de plus en plus sur les mots écrits et n'allaient-ils pas ainsi arrêter de faire travailler leur mémoire et devenir oublieux... Plus tard avec l'imprimerie, on est passé de la lecture en groupe (la lecture est demeurée une activité collective dans les milieux bourgeois jusqu'au milieu du XVIIIe siècle) à une lecture silencieuse, privée et individualisée. Cette époque de la lecture linéaire, qui suppose un lecteur détaché du texte, et un texte lui-même détaché du contexte semble bien révolue».

Voilà plus de questions posées que de réponses fournies. Pourtant, la réponse reste cruciale. Et si une des solutions était tout simplement de se laisser porter par son intelligence, retournant parfois au silence, simplement pour réfléchir ? Si vous voulez contribuer au débat, n'hésitez pas !

❖ Que sont-ils devenus ?

- **Attilio Stajano**
Philippe Loir



« Des technologies de l'information aux soins palliatifs »

Notre collègue **Attilio Stajano** a été un spécialiste des technologies de l'information à la DG Industrie où il a d'abord géré, dans le cadre du programme Esprit, des projets de recherche industrielle puis a ensuite assuré la visibilité et l'utilisation des résultats de la recherche financés par les programmes communautaires. Il a pris sa pension en 1998 et jusqu'en 2008 il a donné des cours sur la politique de la recherche européenne dans des universités américaines et à l'Université de Bologne.

Depuis la fin de ses activités universitaires, il s'est investi dans les soins palliatifs aux personnes en fin de vie. Sensibilisé depuis longtemps à travers son histoire personnelle à ce concept, il a choisi de recevoir une formation à l'écoute et à l'accompagnement au Cefem à Bruxelles avant de commencer, en tant que bénévole, à accompagner les malades deux à trois fois par semaine à la clinique des Deux Alice où opère une équipe reconnue en soins palliatifs.

Il estime qu'après une vie professionnelle bien remplie, ce nouvel engagement, loin du monde de l'entreprise et de la productivité, lui apporte beaucoup sur le plan humain à travers les rencontres qu'il fait avec des personnes confrontées à l'épreuve décisive de leur fin de vie. Suivant son expérience, lorsque ces personnes sont admises aux soins palliatifs, il leur reste au maximum quelques semaines à vivre et elles ne demandent qu'à mourir dans un espace de paix, de sérénité et de relation. Les médecins, reconnaissant leur impuissance à les guérir, interviennent juste pour supprimer ou diminuer sensiblement la souffrance physique et leur permettre de rester dignes et conscientes le plus longtemps possible. Parfois un patient, se

trouvant dans une souffrance physique insupportable au moment de son arrivée en soins palliatifs, peut être amené à demander l'euthanasie. Il arrive, quand il découvre que sa douleur est soulagée et que sa fin de vie est accompagnée dans un cadre de sérénité et de relation, que la demande d'euthanasie s'efface et que le patient termine sa vie naturellement entouré par les relations d'amitié et d'amour qui ont donné un sens à sa vie.

Intégré au sein de l'équipe médicale, le bénévole se trouve dans une grande proximité avec le malade et sa famille ; il est à leur écoute, prêt à les aider à exprimer leurs sentiments, leur souffrance psychologique et morale, leur peur de la mort. Il peut tout simplement, être juste là, comme une présence amicale. Il est également conduit à faire certains actes, aider aux repas et à certains soins, accompagner la famille dans sa détresse.

La présence des bénévoles est précieuse pour renforcer l'équipe médicale, aider le patient et sa famille mais elle comporte un risque de déstabilisation émotionnelle pour les bénévoles qui peuvent toujours trouver du soutien auprès des médecins, infirmières et psychologues de la clinique.

Malgré les contraintes et la tristesse estime que cette expérience de enrichissement ainsi qu'une incitation sens de la vie et de la mort. Il y voit personnelle. « La mort peut se dans une autre dimension du pas dans mon expérience de Dieu et ceux qui n'y croient pas, tous un mystère qui dépasse la simple vie matérielle. Il y a plutôt une différence entre ceux qui sont en paix avec eux-mêmes et leur entourage, et ceux qui ont encore des problèmes à régler ».



des situations, Attilio Stajano bénévolat lui apporte un grand à une réflexion personnelle sur le une possibilité de croissance comprendre comme un passage « temps » dit-il. « Je ne distingue différence entre ceux qui croient en perçoivent dans la mort imminente

❖ Ils nous ont quittés

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>
<i>BERSINI Emmanuel</i>	<i>1926 / 03 / 17</i>	<i>2010 / 12 / 06</i>
<i>BEUVILLE Marie-Claire</i>	<i>1933 / 11 / 21</i>	<i>2010 / 09 / 08</i>
<i>BIGI Franco</i>	<i>1937 / 05 / 04</i>	<i>2010 / 09 / 01</i>
<i>BLECH Gisela</i>	<i>1928 / 07 / 30</i>	<i>2010 / 08 / 26</i>
<i>BORSA Carla</i>	<i>1938 / 02 / 25</i>	<i>2010 / 09 / 18</i>
<i>CARLIER Edmond</i>	<i>1921 / 05 / 27</i>	<i>2010 / 09 / 04</i>
<i>CORDY Jean</i>	<i>1923 / 02 / 10</i>	<i>2010 / 09 / 02</i>
<i>CORNAY Yves</i>	<i>1929 / 02 / 10</i>	<i>2010 / 11 / 07</i>
<i>DALDRUP Heribert</i>	<i>1929 / 12 / 15</i>	<i>2010 / 10 / 04</i>
<i>DAMMAN-CHIANTARETTO Monique</i>	<i>1929 / 03 / 29</i>	<i>2010 / 09 / 12</i>
<i>DELAVAL Evelyne</i>	<i>1945 / 12 / 13</i>	<i>2010 / 09 / 13</i>
<i>DELHAIJE Yvonne</i>	<i>1918 / 06 / 11</i>	<i>2010 / 12 / 20</i>
<i>DEWEZ Jean-Baptiste</i>	<i>1930 / 09 / 15</i>	<i>2010 / 10 / 14</i>
<i>DIEU Maria</i>	<i>1938 / 09 / 03</i>	<i>2010 / 10 / 14</i>

<i>DONATI Bruno</i>	<i>1926 / 02 / 15</i>	<i>2010 / 10 / 30</i>
<i>ELSMANN Ilse</i>	<i>1923 / 12 / 23</i>	<i>2010 / 12 / 08</i>
<i>ETTORI François</i>	<i>1940 / 02 / 19</i>	<i>2010 / 11 / 22</i>
<i>FROST Gillian</i>	<i>1946 / 10 / 05</i>	<i>2010 / 10 / 05</i>
<i>FUCHS Wilfriede</i>	<i>1929 / 08 / 05</i>	<i>2010 / 09 / 13</i>
<i>GILEAD Philip</i>	<i>1921 / 09 / 02</i>	<i>2010 / 08 / 18</i>
<i>GILSOUL Madeleine</i>	<i>1925 / 10 / 15</i>	<i>2010 / 10 / 20</i>
<i>GOETSCHALCKX Jacques</i>	<i>1925 / 04 / 09</i>	<i>2010 / 10 / 27</i>
<i>GRABERG Lars</i>	<i>1943 / 05 / 02</i>	<i>2010 / 11 / 01</i>
<i>HAINÉ Emiel</i>	<i>1929 / 10 / 31</i>	<i>2010 / 10 / 03</i>
<i>HAPPE Kaethe</i>	<i>1928 / 10 / 08</i>	<i>2010 / 08 / 25</i>
<i>HELMS Hans</i>	<i>1931 / 08 / 09</i>	<i>2010 / 10 / 21</i>
<i>JANSSON Par</i>	<i>1949 / 07 / 01</i>	<i>2010 / 11 / 01</i>
<i>JOERGENSEN Erik</i>	<i>1923 / 07 / 26</i>	<i>2010 / 11 / 11</i>
<i>KISFALUSI Paulette</i>	<i>1930 / 11 / 27</i>	<i>2010 / 11 / 21</i>
<i>KOHNSTAMM Max</i>	<i>1914 / 05 / 22</i>	<i>2010 / 10 / 20</i>
<i>KUMPF Siegfried</i>	<i>1931 / 07 / 05</i>	<i>2010 / 10 / 29</i>
<i>LAFUMA Jean</i>	<i>1925 / 11 / 30</i>	<i>2010 / 11 / 15</i>
<i>LECOMTE Raymond</i>	<i>1921 / 05 / 20</i>	<i>2010 / 09 / 26</i>
<i>LEENDERS Antonius</i>	<i>1939 / 02 / 28</i>	<i>2010 / 09 / 22</i>
<i>LINDAHL Jan</i>	<i>1944 / 11 / 15</i>	<i>2010 / 09 / 10</i>
<i>LORY Pierre</i>	<i>1932 / 07 / 14</i>	<i>2010 / 10 / 21</i>
<i>MANFREDI Vincenzo</i>	<i>1930 / 08 / 15</i>	<i>2010 / 10 / 05</i>
<i>MAZZARO Pasquale</i>	<i>1927 / 01 / 01</i>	<i>2010 / 11 / 06</i>
<i>MOOSMANN Anne-Marie</i>	<i>1950 / 04 / 19</i>	<i>2010 / 05 / 24</i>
<i>NEEMAN Elisabeth</i>	<i>1920 / 02 / 20</i>	<i>2010 / 09 / 07</i>
<i>NICAISE Maryse</i>	<i>1925 / 07 / 17</i>	<i>2010 / 10 / 28</i>
<i>NICKS Rodolphe</i>	<i>1929 / 05 / 26</i>	<i>2010 / 11 / 30</i>
<i>NICOLI Vincent</i>	<i>1922 / 04 / 21</i>	<i>2010 / 08 / 19</i>
<i>PARIGOT Michel</i>	<i>1933 / 12 / 01</i>	<i>2010 / 10 / 26</i>
<i>PATRIS André</i>	<i>1921 / 02 / 03</i>	<i>2010 / 10 / 15</i>
<i>PHILLIPS David</i>	<i>1932 / 10 / 30</i>	<i>2010 / 11 / 24</i>
<i>QUINLAN Derek</i>	<i>1925 / 11 / 01</i>	<i>2010 / 08 / 24</i>
<i>QUINTUS Albert</i>	<i>1940 / 10 / 11</i>	<i>2010 / 10 / 03</i>
<i>REIF Karlheinz</i>	<i>1943 / 06 / 03</i>	<i>2010 / 12 / 19</i>
<i>RENAUX Jean-Michel</i>	<i>1953 / 04 / 13</i>	<i>2010 / 09 / 22</i>
<i>RIGHINO Elio</i>	<i>1934 / 01 / 24</i>	<i>2010 / 08 / 11</i>
<i>SACHS Wolfgang</i>	<i>1937 / 06 / 29</i>	<i>2010 / 11 / 26</i>
<i>SCHLUETER Herbert</i>	<i>1926 / 06 / 22</i>	<i>2010 / 10 / 12</i>
<i>SCHMIT Francis</i>	<i>1946 / 10 / 27</i>	<i>2010 / 10 / 16</i>
<i>SCHOENE Heinrich</i>	<i>1925 / 11 / 12</i>	<i>2010 / 11 / 07</i>
<i>SCHRODT-SCHOENMANN Irmela</i>	<i>1937 / 04 / 09</i>	<i>2010 / 09 / 02</i>
<i>SERRA Loretta</i>	<i>1948 / 10 / 30</i>	<i>2010 / 09 / 13</i>
<i>SMEETS Paula</i>	<i>1921 / 01 / 22</i>	<i>2010 / 10 / 19</i>
<i>SPINELLA Ignazio</i>	<i>1943 / 06 / 19</i>	<i>2010 / 11 / 12</i>
<i>STERCKX Willy</i>	<i>1944 / 08 / 10</i>	<i>2010 / 11 / 17</i>
<i>TIELEMAN Mirella</i>	<i>1938 / 12 / 17</i>	<i>2010 / 09 / 15</i>

<i>TINSEL Edouard</i>	<i>1918 / 07 / 31</i>	<i>2010 / 09 / 05</i>
<i>VAN CAMP Rita</i>	<i>1946 / 07 / 21</i>	<i>2010 / 09 / 18</i>
<i>VAN ESCH Irma</i>	<i>1921 / 07 / 12</i>	<i>2010 / 09 / 12</i>
<i>VAN POYER Yvonne</i>	<i>1925 / 12 / 21</i>	<i>2010 / 08 / 14</i>
<i>VAN ZIJL Adriaan</i>	<i>1928 / 03 / 07</i>	<i>2010 / 09 / 21</i>
<i>VANWAMBEKE Leopold</i>	<i>1927 / 02 / 10</i>	<i>2010 / 11 / 12</i>
<i>VESQUE Rene</i>	<i>1929 / 11 / 18</i>	<i>2010 / 10 / 15</i>
<i>VISENTIN Giovanni</i>	<i>1935 / 10 / 27</i>	<i>2010 / 09 / 16</i>
<i>WARZEE Gilberte</i>	<i>1934 / 12 / 04</i>	<i>2010 / 11 / 30</i>
<i>WEBLE Annelise</i>	<i>1937 / 10 / 30</i>	<i>2010 / 05 / 26</i>
<i>WILLIOT Jean</i>	<i>1932 / 10 / 15</i>	<i>2010 / 09 / 26</i>
<i>WOLTER Horst</i>	<i>1935 / 07 / 26</i>	<i>2010 / 09 / 03</i>

IN MEMORIAM

Nous apprenons avec tristesse le décès de Madame **Yvonne RENARD**, qui de 1976 à 1996, a assuré le Secrétariat de la section Belgique. Avec elle, disparaît une partie de la mémoire de la section. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.



❖ Brèves

• Strasbourg ou Bruxelles

Le libéral britannique Edward McMillan-Scott, vice-président du Parlement européen, a annoncé (octobre 2010) la création d'un groupe de réflexion pour relancer le débat sur le siège du Parlement à Strasbourg, contesté par de nombreux parlementaires européens, qui préfèrent Bruxelles. Ce double siège, avec sa transhumance mensuelle coûteuse, suscite « l'incompréhension du public, particulièrement à un moment d'austérité économique », estime McMillan-Scott, pour qui les eurodéputés doivent « travailler de manière efficace ».



De son côté, le maire de Strasbourg, Roland Ries, a rappelé que les traités stipulent que le Parlement siège « à Strasbourg, où se tiennent les douze sessions plénières mensuelles ». « La question n'est pas... celle du siège, mais celle des lieux de travail » du Parlement, dispersé entre Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg. Il s'agit d'« associer » les trois villes « dans cette perspective de complémentarité ».

Source : L'avenir.net et La Gazette des communes

- **Wie lernen Kleinkinder Fremdsprachen ?**

Wie lernen Kleinkinder ihre ersten Wörter und bauen daraus ein „Wörterbuch im Kopf“? Wie erkennen sie, wann ein gesprochenes Wort aufhört und das nächste beginnt? Wissenschaftler der Universität Göttingen sind den Mechanismen des Erlernens neuer Wörter auf der Spur. In einem Forschungslabor untersuchen sie dazu die Augenbewegungen und Hirnströme von Kindern im Alter von sechs bis 36 Monaten. So wollen die Forscher herausfinden, wie Kinder Sprachlaute erkennen, ähnliche Wörter auseinanderhalten und schließlich mit Bedeutungen verbinden.

Im Forschungslabor „WortSchatzinsel“ am Georg-Elias-Müller Institut für Psychologie sehen die Kinder während des Versuchs auf einem großen Bildschirm Bilder und kurze Filme, gleichzeitig werden Wörter und Sätze über Lautsprecher eingespielt. Eine Kamera hält währenddessen die Augenbewegungen des Kindes fest. Aus den Blickbewegungen können die Wissenschaftler anschließend Rückschlüsse ziehen auf die kognitiven Prozesse bei der Sprachverarbeitung. Untersucht wird zum Beispiel, ob das Kind auf das passende Bild schaut, wenn es ein bestimmtes Wort hört.

Weitere Informationen zum Forschungsprojekt sind im Internet unter www.uni-goettingen.de zu finden. Dessen Leiterin Professor Mani stellt ihre Arbeit zudem in einem kurzen Video vor, das unter www.uni-goettingen.de/neuesdenken abrufbar ist.

29 Oktober 2010. <http://sprachennetz.blogspot.com>

- **Lu pour vous « Lutetia¹³ » de Pierre Assouline**

Ce livre particulièrement bien documenté (463 pages) et paru aux éditions Gallimard en 2005 est un ouvrage passionnant. Écrit dans un style très vivant, campant des personnages très vrais et finement ciselés, il retrace la vie d'un grand hôtel parisien de luxe – le Lutetia – de la rive gauche, situé au 45 boulevard Raspail, à l'angle de la rue de Sèvres et au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés.

Le narrateur, un certain Edouard Kiefer, alsacien, raconte la vie de cet hôtel avant la seconde guerre mondiale et pendant l'occupation en 1940 à 1945. Il raconte une histoire d'amour entre le détective du Lutetia et une amie d'enfance, mais surtout une histoire de la France de 1938 à 1945 à travers l'histoire de l'Hôtel Lutetia qui a, durant toute l'Occupation, servi de siège à l'Abwehr (les services secrets de l'état-major allemand) puis, à la Libération, de lieu d'accueil des déportés et rapatriés. Il nous plonge dans l'univers du quotidien en temps de paix et en temps de guerre. Une fresque historique impressionnante qui se lit d'un trait. L'auteur a procédé à des recherches historiques très fouillées.

JBQ

¹³ ISBN 2-07-077146-6

- **Nouveau site internet de la Section Belgique de l'AIACE**

Suite à la démission du webmestre, Michel Tamigniaux, le site de la Section Belgique de l'AIACE <http://www.aiace-be.eu/> n'est plus mis à jour depuis janvier 2010.

La Section a dû trouver un nouveau webmestre et surtout développer un nouveau site qui soit au goût du jour et facile à gérer. Le fils d'Elisabeth Haelterman, Stéphane, professionnel des sites web, a développé un nouveau site sur la base d'un logiciel OpenSource gratuit, intitulé Joomla. Même si le développement est soi-disant à la portée de tout un chacun, il fallait un spécialiste pour le développer. Joomla est en fait un logiciel libre, de gestion de contenu de sites web. Gilbert Lybaert a accepté, dans un premier temps, de gérer le contenu de ce site. Karine Pollenus et J.-B. Quicheron ont participé à la formation et pourraient assister Gilbert le cas échéant mais il reste le webmestre. Il espère, et nous aussi, qu'un spécialiste des sites web se manifesterait au sein de l'AIACE pour reprendre le flambeau.

Le site est opérationnel depuis le 17 janvier 2011. Il est hébergé à la même adresse qu'auparavant, ce qui ne change rien pour les utilisateurs. Un grand merci à Gilbert pour sa disponibilité et sa compétence.

JBQ

- ❖ **Rions un peu !**

- **De quel bois je me chauffe ?**



*Tu crois que je m'échauffe avec
l'âge ou est-ce simplement l'effet du
réchauffement climatique ?*



Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Composition du Conseil d'administration

Président	André Vanhaeverbeke	
Vice-présidents	Thérèse Detiffe	Culture et loisirs
	Philippe Loir	Affaires sociales
Secrétaire	Maria-Carmen Perez	
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs
Membres	Louis Bellemin	Groupe « Retraités semi-actifs »
	Margarethe Braune	Informatique
	Giangaleazzo Cairoli	Affaires juridiques et Correspondant
	Ian Collisson	Assurances
	Yvette Demory	Évaluation des maisons de repos
	Jean-Bernard Quicheron	Culture et loisirs
	Robert Schochaert	Communication (Écrin)
	Ludwig Schubert	Affaires sociales
	Eliane Van Tilborg	Dossiers statutaires
		Projet de maison de repos

Représentants au Conseil d'administration international

Titulaires	André Vanhaeverbeke	Suppléants	Thérèse Detiffe
	Ludwig Schubert		Philippe Loir

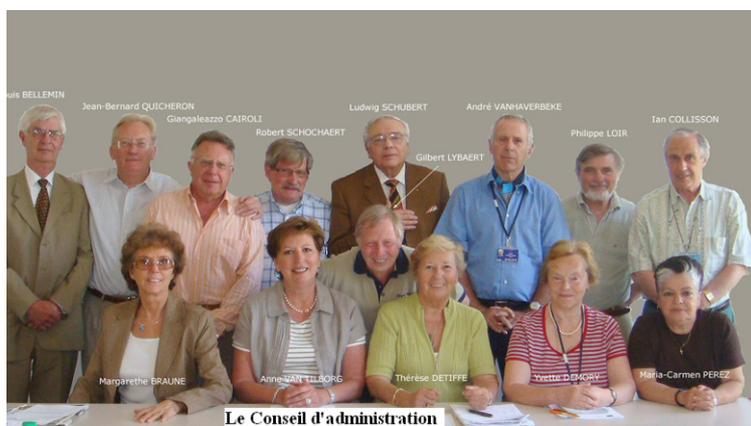
Présence au secrétariat

Tous les jours le matin (de 9h30 à 12h30) :

Karine Pollenus

Le président est là les mardi, mercredi et jeudi a.m.1

<u>Lundi</u>	Yvette Demory Thérèse Detiffe Gilbert Lybaert
<u>Mardi</u>	Jeannine Devos Maria Teresa Petrillo
<u>Mercredi</u>	Thérèse Detiffe Elisabeth Haelterman Gilbert Lybaert Mari-Carmen Perez
<u>Jedi</u>	Yvette Demory Betty Muller
<u>Vendredi</u>	Mari-Carmen Perez Maria Teresa Petrillo



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Rue de la Loi, 200 - SC29 00/33 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>

CODE POSTAL	COMMUNE	NOM/ADRESSE	NO. DE TELEPHONE ET NOM DU CONTACT	PRIX 1 LIT(EUR)	PRIX 2 LITS(EUR)	Nbre. LITS
1000	Bruxelles	Résidence Porte de Halle, Bvd de Midi 142	Tél.02/5080511: M.Scheyven	48/jour	41/jour& pp	MR23MRS127
1000	Bruxelles	Maison Sainte Monique, Rue Blaes 91	Tél.02/5456060: M.Snaauwaert	46/jour	42/jour& pp	MR25MRS60
1020	Laeken	Maison Saint-Ignace, Av. de Lima	Tél.02/4741611: Mme. Kathelijne	51/jour	46/jour&pp	MR87MRS55
1040	Etterbeek	Résidence Thibault, Av.de Thibault 49	Tél.02/7356533: M.Wattiez	1045/mois	1845/mois	MR60
1050	Ixelles	Résid.Gray Couronne, Av.dela Couronne 42-46	Tél.02/5080511: M.Scheyven	1949/mois	2455/mois	MR60MRS40
1070	Anderlecht	Jardins de la Mémoire, Route de Lennik 792	Tél.02/5220202: Mme Englebert	59/jour	55/jour& pp	VOIR NOTE C
1150	Wol.St.Pierre	Résidence Apollo, Rue des Palmiers 29	Tél.02/7335443: Mme.Dedieu	46/jour	40/jour& pp	MR/MRS70
1150	Wol.St.Pierre	Résid.Val Duchesse, Av. Jules César 11	Tél.02/7703420: Mme.Collard	45/jour	37/jour& pp	MR35MRS25
1160	Auderghem	Résidence Carina, Av.Herman Debroux 50	Tél.02/6753003: M.Mobindi	48/jour	41/jour& pp	MR49MRS69
1160	Auderghem	Résid.Parc des Princes, Av.Van Horenbееck 192	Tél.02/6721185: Mme.Plevoets	27>56/jour	NA	MR45
1180	Uccle	Résidence Hamoir, Av.Hamoir 1	Tél.02/3790700: Mme.Depchie	2804/mois	3650/mois	Res.Serv. (54)
1180	Uccle	M.R.S. Nazareth, Chée.de Waterloo 961	Tél.02/3736403: Mme.Bonnewijn	50/jour	43/jour&pp	VOIR NOTE A
1180	Uccle	L'Olivier, Av.des Statuaires 46	Tél.02/3721248: Mme.Dasnoy	59/jour	48/jour&pp	MR40/MRS45
1180	Uccle	Résid. Lycée Français, Av. du Lycée Français 6	Tél.02/3753744: M.Pau	32>60/jour	60>78/j.&pp	MR200
1180	Uccle	Parc Palace, Av. du Lycée Français 2	Tél.02/3751479: M.Matton	33>41/jour	63>83/j.&pp	MR180
1180	Uccle	Jardins de Longchamp, Av. Winston Churchill 255	Tél.02/3495711: Mme De Coen	àpde 63/jour	àpde 57/j.& pp	MR52/MRS64
1180	Uccle	Le Churchill, Av. Winston Churchill 253	Tél.02/3481900: Mme Decree	2360/mois	4385/mois	Res.Serv. (71)
1180	Uccle	Les Fleurs d'Aubépine, Ch. de Waterloo 1525	Tél.02/3720272: Mme Miecet	àpde 68/jour	àpde 53/j.& pp	MR71/MRS71
1200	Wol.St.Lamb	Résid.Montgomery, Bd.Brand Whitlock 18-20	Tél.02/7341896: Mme.Vargiamidis	1750/mois	2250/mois	Res.Serv. (55)
1200	Wol.St.Lamb	Les Jardins d'Ariane, Avenue Ariane 1	Tél.02/7768787: Mme Winants	84/jour	69/ jour&pp	VOIR NOTE B
1301	Bièrges	Résid.Point du Jour, Rue des Champes 8	Tél.010/420710: M.Druet	1441/mois	2049/mois	MR71MRS55
1332	Genva	Home Béthanie, Bois Pirart 127	Tél.02/6550070: M.Meyeur	41/jour	36/jour&pp	MR38MRS30
1340	Ottignies	Résidence Chenoy, Av.des Combattants 93	Tél.010/410787: Mme.Rome	àpde 1116/mois	1952/mois	MR55MRS60
1420	Braine l'Alle	Résid. Le Ménéil, Rue du Ménéil 95	Tél.02/3870606: M.Gemez	1369/mois	1986/mois	MR62MRS59
3001	Heverlee	Home Vogelzang, Tervuursesteenweg 290	Tel.016/279711: Mvr. Swings	54/dag	40/dag & pp	MR76MRS76
1950	Kraainem	Het Atrium, A. Dezangrélaan 19	Tél.02/7252880: Mvr Boonen	47/dag	41/dag & pp	MR15MRS25

NOTE A: Un établissement bien orienté vers les moins valides et les cas urgents. MRS 150

NOTE B: Une nouvelle maison de repos (MR) avec 94 chambres; MRS avec 56 chambres; agrément en cours.

NOTE C: Un établissement 100% orienté vers la maladie d'Alzheimer; MR 20; MRS 100

